

LE DEVOIR

Vol. LXXXV - No 97

MONTREAL, LE MERCREDI 27 AVRIL 1994

65c + TPS + TVQ / Toronto 85c

PERSPECTIVES

Le retour des fascistes?

François Brousseau

C'est aujourd'hui que Silvio Berlusconi devrait être nommé président du Conseil italien. Il formera ensuite un gouvernement qui inclura probablement des néofascistes de l'Alliance nationale (ex-MSI). Cette nomination intervient alors qu'un débat fait rage en Italie sur le fascisme comme fait historique et comme réalité contemporaine. Certains, à droite, disent qu'il est temps de se «réconcilier», de passer l'éponge sur Mussolini et de cesser de faire de l'antifascisme officiel une valeur fondamentale de la République. Mais ce n'était pas l'avis des 200 000 personnes descendues lundi dans les rues de Milan pour proclamer leur «refus de l'oubli et de la banalisation».

Mort, le fascisme? Bien sûr, affirment... les néofascistes comme Gianfranco Fini et Alessandra Mussolini, têtes d'affiche d'un parti, l'Alliance nationale, qui a aujourd'hui 105 membres — soit 17% des sièges — à la Chambre des députés italienne. «Nous ne sommes plus fascistes; nous sommes post-fascistes», affirment-ils à l'unisson.

Sauf que ces mêmes «non-fascistes» ou «post-fascistes» s'insurgent avec rage contre «la récupération rhétorique de l'antifascisme». Qu'ils affirment, comme Gianfranco Fini début avril, que «Benito Mussolini a été le plus grand chef d'Etat du siècle». Qu'ils dénoncent la fête nationale du 25 avril — date du début de la Libération, en 1944 à Milan — telle qu'elle est célébrée aujourd'hui comme «revancharde» et «bassement instrumentalisée par la gauche».

Théâtraux dans la vie publique et privée, les Italiens sont aujourd'hui plongés dans la controverse. Une controverse déclenchée il y a trois semaines par la publication d'un documentaire T.V. basé sur des images inédites (de l'armée américaine) de la fin de la guerre, lorsqu'à Milan, en avril 1945, après avoir été fusillés, Benito Mussolini et sa maîtresse Clara Petacci furent horriblement mutilés par la foule avant d'être pendus par les pieds.

Lundi dans toutes les grandes villes du pays, mais surtout à Milan, des manifestants ont envahi les rues pour réaffirmer la nécessité de «ne pas oublier» et surtout de «ne pas mettre sur un même pied bourreaux et victimes» dans l'évaluation de la période fasciste. De leur côté, les professeurs ont déploré la décadence de l'enseignement de l'histoire, qui «alimente l'oubli» chez les jeunes.

Cette manifestation «est une provocation», s'est exclamée Alessandra Mussolini, petite-fille de l'autre, élue députée le mois dernier à Naples. Puisque l'Histoire a prononcé «un verdict définitif» sur le régime fasciste, «dictatorial et assassin», alors pourquoi aujourd'hui en rajouter, demande Irene Pivetti, la nouvelle présidente de la Chambre des députés, dans une entrevue à *Il Giornale*. Mme Pivetti a ajouté qu'il y a place, aujourd'hui, pour une évaluation sereine des «aspects positifs» du fascisme, regardant notamment «la condition des femmes». «La rhétorique antifasciste est récupérée par la gauche», accuse-t-elle.

Lundi dans l'impressionnante foule milanaise, on ne retrouvait pourtant pas que des gauchistes. Il y avait par exemple Mino Martinazzoli, secrétaire général du Parti populaire italien, nouveau nom de la défunte Démocratie chrétienne, une formation corrompue, parasitaire... mais également — en tant que parti qui s'est toujours dit «du centre» — d'un fond antifasciste très réel.

Même l'*Osservatore Romano*, l'organe du pape, a mis son grain de sel dans cette polémique en se rangeant clairement du côté des antifascistes.

Le thème favori de la droite «oublieuse» dans ce débat? La «réconciliation nationale». Thème «équivoque», réplique l'éditorialiste Giorgio Bocca. «L'Italie fasciste, qui a commencé comme une dictature pour finir alliée de l'Allemagne nazie, et la démocratisation engagée à la Libération, sont deux choses irréconciliables», renchérit le philosophe Norberto Bobbio dans les pages *La Stampa*. «On cherche à banaliser le fascisme et à en faire une simple opinion parmi d'autres», ajoute Barbara Spinelli dans le même journal.

Derrière tout ce débat en apparence ésotérique sur le bien-fondé de l'antifascisme historique et constitutionnel — car ce point de dogme fait partie intégrante de la Constitution —, il y a l'actualité politique la plus brûlante. Parmi les trois partis dits de droite qui ont gagné ensemble les élections du mois dernier et qui se préparent à gouverner sous la houlette de Silvio Berlusconi, l'un tire directement sa filiation du fascisme mussolinien.

Durant la campagne électorale, son jeune et habile leader Gianfranco Fini a fait très attention pour masquer toute réminiscence du passé, faisant par exemple «vider» de ses meetings sur la place tout ce qui pouvait ressembler aux chemises noires et au nostalgiques le bras levé. Mais sitôt l'élection passée, ces derniers ont fait leur réapparition à quelques occasions, et M. Fini lui-même s'est laissé aller à faire de vibrants éloges de Mussolini.

Selon M. Piero Ignazi, politologue interviewé par l'hebdomadaire *Epoca*, «les partisans du MSI n'ont jamais renoncé à leur idéologie; leur identité fasciste est encore très forte».

Sous des habits nouveaux, une vieille droite autoritaire revient-elle donc en force? Ou bien plutôt, dans l'alliance minoritaire avec Berlusconi et les fédéralistes de la Ligue, ce mouvement finira-t-il par se «recentrer», puisque, en Italie, même les «extrêmes»... le sont toujours un peu moins qu'ailleurs? Affaire à suivre avec vigilance.

LES ACTUALITÉS

Le PQ doit «trancher net», dit Larose

PAGE A 2



LE MONDE

Les Serbes se retirent, l'Occident respire

PAGE A 4

CULTURE

Betty Goodwin s'installe à Paris

PAGE B 10

Le Québec est écarté des télécommunications

Ottawa possède la compétence exclusive en téléphonie, statue la Cour suprême

ROBERT DUTRISAC
LE DEVOIR

Depuis 12 h 30 hier, le Québec n'a plus aucune compétence en matière de télécommunications.

Les 16 compagnies de téléphone actuellement réglementées par le gouvernement du Québec, dont Québec-Téléphone et Télébec, tombent dans le giron fédéral tout comme l'éventuelle autoroute électronique québécoise.

Dans une décision rendue sur le banc hier, la Cour suprême du Canada a statué que le gouvernement fédéral avait la compétence exclusive en matière de téléphonie

et que le Québec n'a pas le droit de réglementer cette industrie, confirmant les jugements de la Cour supérieure et de la Cour d'appel du Québec dans l'affaire Téléphone Guévremont.

En 1991 et 1992, les instances inférieures avaient donné raison à cette minuscule compagnie de téléphone de la région de Drummondville. Téléphone Guévremont, qui dessert 5500 abonnés à Sainte-Rosalie et à Notre-Dame du Bon-Conseil, cherchait à s'affranchir de la Régie des télécommunications du Québec et souhaitait ne relever que du Conseil de la radiodiffusion et des télé-

communications canadiennes (CRTC).

Selon l'avocat de la compagnie, Me André Joli-Coeur, Téléphone Guévremont, parce qu'elle faisait affaire avec Bell Canada qui relève du CRTC, était soumise dans les faits à une double réglementation. «C'était épouvantable comme situation d'avoir à se quereller continuellement sur le plan fédéral et provincial», a-t-il fait valoir hier.

Dans un jugement unanime de ses neuf juges, la Cour suprême a confirmé la décision de la juge de la Cour

VOIR PAGE A 10: QUÉBEC

Des élections sans heurts



PHOTO AP

NELLIE ZIMEMA, âgée de 89 ans, inscrit son vote au Centre ZamaZulu Nkosi pour les personnes âgées du Canton de KwaMashu, à 8 milles au Nord de Durban. Les personnes âgées, handicapées et les membres des Forces armées enregistraient leur vote la première journée de l'élection sud-africaine.

Les Sud-Africains enterrent l'apartheid dans les urnes

Les élections multiraciales marquent le retour de l'Afrique du Sud dans le concert des nations

Malgré les attentats de dimanche et de lundi, le premier jour des premières élections multiraciales libres de l'histoire de l'Afrique du Sud s'est déroulé hier sans heurts, l'émotion et la joie ayant remplacé la peur malgré les grandes difficultés logistiques rapportées un peu partout. Desmond Tutu s'est déclaré fou de joie, «comme amoureux»; Nelson Mandela a appelé à une participation massive «pour l'amour de la nation et de la démocratie»; Frederik de Klerk a dit qu'il avait réalisé les objectifs qu'il s'était fixés lors de son arrivée au pouvoir (voir page A-5). Ces élections marquent par ailleurs le retour spectaculaire de l'Afrique du Sud dans le concert des nations.

MARIE-PIERRE SUBTIL
LE MONDE

Johannesburg — «South Africa, The world is with you» («Afrique du Sud, le monde est avec toi»). Placardée à l'entrée du bureau de l'ONU, qui a dépêché 1800 observateurs pour les élections, l'affiche symbolise un véritable retournement de l'Histoire. Une fois n'est pas coutume, celui-ci est porteur d'espoir.

Pendant plus de trente ans, le monde fut contre l'Afrique du Sud. Aujourd'hui, il s'y précipite. Les diplomates des pays qui la tenaient dans le plus grand ostracisme, pour cause de lutte contre l'apartheid, se bousculent à Pretoria. Ambassades, bureaux de représentations et missions commerciales s'installent depuis 1992 dans la capitale, et le mouvement devrait s'amplifier une fois le Congrès national africain (ANC) au pouvoir. On ne sort pas sans séquelles de plusieurs décennies d'isolement. Les quinze premières minutes du journal télévisé de 20 heures sont consacrées à la politique intérieure, les quinze dernières au sport. Pas un mot de politique étrangère. Dans les journaux, le traitement de l'actualité internationale se résume à la publication de quelques dépêches d'agences de presse. Il faudra sans doute du

VOIR PAGE A 10: ÉLECTIONS

Quark inc. cesse la distribution de ses logiciels français

Le producteur américain refuse de se plier à l'esprit des lois linguistiques du Québec

LAURENT SOUMIS
LE DEVOIR

Les principaux journaux, magazines, agences de publicité et de communication du Québec sont désormais privés, sur le marché local, des versions françaises des logiciels de la société américaine Quark Inc., qui servent à faire de la mise en page électronique, et sont utilisés notamment pour la confection de l'édition du DEVOIR que vous tenez entre les mains.

Blâmant la Charte de la langue française du Québec, source de coûts et de contraintes, le producteur du Colorado a tout simplement décidé de cesser la vente au Québec de la version française du *QuarkXPress*, initialement développé en anglais, et invite ses clients à s'approvisionner au double du prix, voire au triple, sur le marché francophone européen.

Cette abrupte décision pourrait laisser des entreprises comme LE DEVOIR avec des logiciels payés à fort prix

VOIR PAGE A 10: LOGICIELS

C'est reparti comme en 80

Une fièvre pré-électorale s'est emparée des politiciens québécois à la Chambre des Communes et à l'Assemblée nationale hier, amenant les Chrétien, Parizeau, Bouchard et Johnson à donner une avant-première de la campagne électorale qui se trame au Québec. Hier à Québec, les fédéralistes disaient que la prochaine élection sera référendaire, alors que les indépendantistes insistaient qu'elle servirait surtout à juger le gouvernement. À Ottawa, Lucien Bouchard invitait Jean Chrétien à venir faire campagne au Québec souvent et longtemps. M. Chrétien, lui, a reproché aux bloquistes d'utiliser des fonds fédéraux pour combattre le Canada.

NOS INFORMATIONS EN PAGE A 6

DÉCOUVERTES

Le quark top existe bel et bien

Découverte de l'ultime pièce du puzzle définissant la structure de l'atome

PAGE B 1

Les avalés de Lavalin

Le Musée d'art contemporain expose la controversée collection Lavalin

Comment exposer une controverse? Pour le découvrir, il suffira d'aller faire un tour au Musée d'art contemporain de Montréal (MAC), à compter du 30 avril prochain, pour contempler les œuvres choisies de la collection Lavalin.

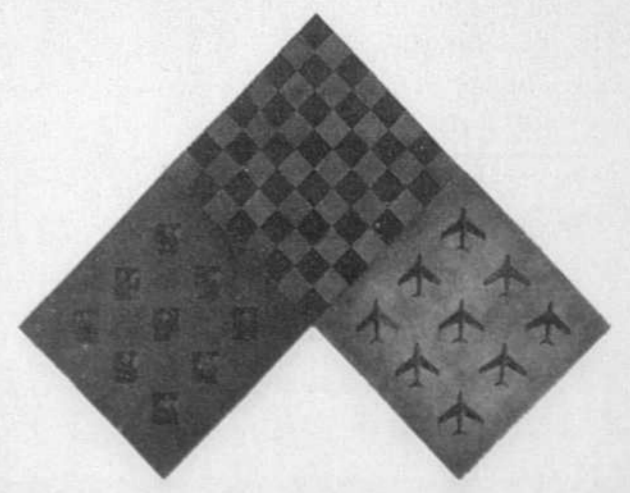
STÉPHANE BAILLARGEON
LE DEVOIR

L'exposition *Le partage d'une vision* rassemble environ 175 œuvres d'artistes québécois et canadiens, sur les quelque 1300 de l'empire des ingénieurs, qui a fait faillite il y a plus de deux ans. Ces œuvres «corporatives» ont été intégrées, dans la controverse, à la collection permanente du musée, en juin 1992. Cette fois, l'établissement muséal réussit, sinon à se donner raison d'avoir avalé cette portion de Lavalin, au moins à donner l'heure juste sur la composition de ce lot qui a augmenté la collection du

MAC de moitié environ.

«Presque personne ne connaissait le contenu de la collection Lavalin, a expliqué hier Marcel Brisebois, directeur du musée, en rappelant qu'à peine 20% de ses œuvres avaient été exposées jusqu'ici. Les critiques, on peut les accepter, mais il faut d'abord savoir de quoi on parle.»

Telle qu'on la découvre au musée, cette pointe de l'iceberg, cette crème de la crème de Lavalin, sélectionnée par la conservatrice Josée Bélisle, ne peut pas manquer d'impres-



Berlin, de Dominique Blain, une reprographie sur carton de 1986, est une des 175 œuvres de l'exposition consacrée à la controversée collection Lavalin par le Musée d'art contemporain de Montréal.

VOIR PAGE A 10: LAVALIN

INDEX

Les actualités...A2	Idées.....A9
Agenda culturel...B8	Le monde.....A4
Avis publics...B4	Montréal.....A3
Classées.....B6	Mots croisés...B4
Culture.....B10	Politique.....A6
Découvertes...B1	Québec.....A7
Économie.....B2	Les sports.....B5
Éditorial.....A8	



Météo
Ciel variable
Max: 26
Détails en B6

• LES ACTUALITÉS •

Le Rwanda, c'est pas fini

CAROLINE MONTPETIT
LE DEVOIR

Il y a encore quelque chose à faire pour le Rwanda. C'est ce qu'ont déclaré en chœur les représentants du groupe Urgence-Rwanda, réunis hier pour venir en aide aux réfugiés rwandais accueillis par les pays limitrophes du Rwanda, soit principalement le Burundi, le Zaïre et le Tanzanie.

Le groupe Urgence-Rwanda, qui vient d'être fondé, s'est fixé un objectif de 100 000 dollars en fonds humanitaires, à recueillir dans les délais les plus rapides.

Parmi les invités de marque regroupés pour lancer cette campagne de financement, Lise Bacon, ex-vice-première ministre du Québec, Pierre Juneau, ex-président de la société Radio-Canada, Gregory Charles, comédien, et le Dr Alain Poirier, médecin spécialisé en santé communautaire, étaient présents à la réunion d'hier.

Le frère Joseph Bourgeois, missionnaire, et Michel Lefebvre, coopérant volontaire d'Oxfam-Québec, tous deux revenus du Rwanda au cours des derniers jours, participaient à la réunion, ainsi que Robert Hazel, ethnologue et président d'Amicités Canada-Rwanda.

Le groupe a réagi notamment aux propos d'un médecin montréalais, le Dr André Martel, revenu du Rwanda, et qui déclarait aux médias hier qu'il n'y avait plus rien à faire au Rwanda. Aussi, Pierre Juneau a répliqué que la théorie selon laquelle le développement de l'Afrique était désespéré était «une théorie nocive, dont il fallait s'occuper».

Bien que Robert Hazel, ethnologue et président d'Amicités-Canada, admette que «pour le moment, ce sont les canons qui parlent» au Rwanda, soeur Gisèle Allard, qui quittait il y a quelques jours sa mission rwandaise pour entrer au Québec, déclarait qu'il y avait encore des possibilités d'aider les Rwandais réfugiés. «Au cours des derniers mois, j'ai vu de jeunes enfants de 15 ans quitter l'école pour entrer dans l'armée, dans la milice gouvernementale», de dire soeur Allard.

Pour sa part, Thomas Paradis, Québécois marié à une Rwandaise et qui a vécu dans ce pays de 1962 à 1969, a déclaré hier que l'aide internationale avait beaucoup changé le paysage rwandais au cours des dernières années.

«Nous avons entrepris des travaux en éducation, ainsi que des travaux de construction de routes», de faire valoir Michel Lefebvre, d'Oxfam-Québec, ajoutant que selon lui, il fallait poursuivre ces travaux.

Pour sa part, Lise Bacon a ajouté que l'histoire de l'Afrique avait démontré que des situations aussi graves que celle vécue présentement par les Rwandais pouvaient finir par se résorber.

Au sujet des abus de pouvoir de l'ancien gouvernement rwandais, Robert Hazel a admis que «la diplomatie internationale avait longtemps fermé les yeux sur un problème non-résolu» au Rwanda. M. Hazel faisait notamment référence à la non-application des accords d'Arusha, signés en Tanzanie en 1993, le refus du gouvernement rwandais de réadmettre les réfugiés politiques depuis 1973, ainsi que la concentration du pouvoir entre personnes provenant de la région d'origine du président, soit le nord du pays.

Le regroupement Urgence-Rwanda réunit les organismes Oxfam-Québec, le Centre canadien d'étude et de coopération internationale, Amicités Canada-Rwanda, ainsi que Proveda-Avions-sans-frontières. Pour s'assurer que les biens procurés par le regroupement soient bien acheminés jusqu'aux victimes des affrontements, le groupe entend s'appuyer sur les missions et les points de coopération de ces organismes au Burundi, en Tanzanie, et au Zaïre. Urgence-Rwanda vise à procurer aux réfugiés sur le terrain des soins de santé et de l'aide alimentaire.

Un automobiliste sur cinq se dit favorable au covoiturage

LOUIS-GILLES FRANCOEUR
LE DEVOIR

Un automobiliste sur cinq se dit favorable à la création de voies réservées pour les autobus et le covoiturage autour des villes pour y réduire la pollution urbaine et la facture énergétique.

Cette lueur d'espoir dans le comportement de l'*homo automobilis*, qui demeure fondamentalement opposé aux taxes «vertes» sur l'essence, apparaît dans le dernier sondage triennal du Canadian Automobile Association (CAA), réalisé l'an dernier et dont les résultats viennent d'être publiés.

Globalement, les automobilistes font preuve de plus d'ouverture qu'en 1990 pour les solutions environnementales et en particulier pour celles qui devront mettre en place les gouvernements pour lutter contre l'effet de serre.

Mais avec une constance surprenante, ils s'opposent à toute mesure coercitive ou universelle, auxquelles on ne peut se soustraire...

Les voies réservées autour des villes constituent, selon plusieurs experts, la solution la plus intéressante pour l'environnement car les voitures les moins polluantes sont encore celles... qui restent à la maison.

Un nombre croissant d'automobilistes se dit intéressé par le covoiturage sous certaines conditions. Pour 90% d'entre eux, le plus important,

c'est d'arriver et de partir à temps du travail, une exigence qui explique pourquoi plusieurs boudent systématiquement les transports en commun. Pour 85% de ses éventuels adeptes, le covoiturage doit éviter les détours inutiles et offrir une grande fiabilité d'horaires.

La réduction des coûts du transport et le fait de bien connaître ses partenaires de voyage vient loin derrière ces premiers critères.

Cyclistes

Les automobilistes appuient encore plus massivement qu'en 1990 l'idée que les villes doivent offrir aux cyclistes des voies réservées larges et sécuritaires, le pourcentage d'appui ayant augmenté de 66% à plus de 77% en trois ans.

Mais les mêmes automobilistes se disent très majoritairement opposés à toute contrainte d'accès aux centres-villes, par rationnement du stationnement, par l'imposition de postes de péage ou de permis d'accès.

Comme en 1990, qu'automobilistes sur cinq se déclarent opposés à toute taxe «verte» sur l'essence pour financer les mesures environnementales, qu'il s'agisse du transport en commun, du covoiturage ou de l'aménagement de voies cyclables. Tous redoutent d'ailleurs que cet argent ne soit dépensé ailleurs...

Le sondage de la CAA montre incidemment que les taxes sur l'essence

auraient peu d'influence sur le comportement de l'*homo automobilis*, à moins d'être substantielles. En effet, plus de la moitié des répondants disent qu'une augmentation de 10 cents le litre ne réduirait pas leurs déplacements et un tiers précisent qu'ils le réduiraient de 10% seulement. S'il s'agissait d'une augmentation de 20 cents du litre, par contre, le tiers seulement ne réduirait pas son kilométrage, ce qui indique une sensibilité certaine aux coûts, sensibilité qu'on perçoit aussi dans le fait qu'en pleine période de crise économique, le kilométrage annuel moyen a fondu de 21 000 à 18 000 km.

Les mesures qui conservent la voiture dans le décor urbain sont évidemment les plus populaires: ainsi, les automobilistes se disent à 97% favorables à l'imposition de normes de consommation d'essence, même très strictes.

Prenant à rebrousse poils les gourous du marketing qui ne jurent que par l'augmentation de la cylindrée et l'abolition des transmissions manuelles, les automobilistes sont favorables à la mise en place de taxes proportionnelles à l'appétit des machines énergivores à condition qu'on diminue d'autant les taxes exigées des moins gourmandes. Cette stratégie, disent-ils, ne devrait pas permettre aux gouvernements d'obtenir de nouveaux revenus mais stimuler l'achat de voitures moins énergivores.

Projet de loi 116, loi 142, crise dans les garderies...

Le PQ doit «trancher net», dit Larose

BERNARD PLANTE
LE DEVOIR

À deux semaines du 57e Congrès de la CSN, le président de la centrale, Gérard Larose, demande au Parti québécois «de trancher net» en prenant «des engagements formels» sur des sujets d'actualité comme le projet de loi 116, la loi 142 ou le conflit de travail qui oppose le gouvernement Johnson aux travailleuses des garderies.

L'ouverture du Conseil fédéral de la CSN, hier, Gérard Larose a associé la timidité du PQ sur ces questions au contexte électoral, mais il refuse d'utiliser les mots opportunistes pour qualifier la prudence péquiste: «Non, je ne voudrais pas employer ces mots là, mais nous souhaitons que les débats sur ces questions majeures soient plus ouverts».

Sur le projet de loi 116 modifiant la durée des conventions collectives, M. Larose souhaite «un message clair» de la part de l'opposition: «Ils (le PQ) sont contre, mais nous souhaitons qu'ils prennent l'engagement de retirer la loi (si elle devait être adoptée)».

Gérard Larose note encore l'opposition de la députation péquiste à la loi 142 touchant l'industrie de la construction, mais, ici encore, il demande au Parti québécois de prendre «l'engagement formel» de retirer la loi s'il est élu à la prochaine élection générale. Dans le dossier des garde-

ries, le discours du président de la CSN est le même: «L'opposition devrait trancher net pour que les parents et les travailleuses sachent à quoi s'en tenir dans un avenir prévisible».

M. Larose tient, en fait, exactement le même discours que le président du Mouvement national des Québécois, Louise Laurin. Mme Laurin reproche aussi au PQ son peu d'empressement à alimenter les débats touchant l'immigration, la langue et l'éducation, débats sacrifiés «à la stratégie électorale».

Mais si Gérard Larose demande au Parti québécois de prendre position c'est qu'il n'attend rien du gouvernement Johnson: «Je pense que l'opposition officielle peut se compromettre et prendre l'engagement de nous libérer de ces lois illégitimes produites par un régime qui est en voie de disparaître».

Le président de la CSN affirme que «le Québec tout entier est paralysé par les considérations partisans (les élections) d'un homme (Daniel Johnson) à la dérive». Il accuse le premier ministre de miner le rapport de force du Québec vis à vis du Canada-anglais en entretenant l'ambiguïté sur les réformes fédérales qui empiètent sur les compétences du Québec: «Et en plus quand on (M. Johnson) va salir son propre nid aux États-Unis, c'est qu'on est mal en point».

La CSN repousse toujours catégoriquement la proposition de Québec

d'inclure dans le prochain budget un crédit d'impôt supplémentaire pour les parents pour régler le conflit dans les garderies. C'est, répète Gérard Larose, «une voie impraticable» et il refuse d'attendre un temps (le budget), pour se faire rouler définitivement.

Dans cette négociation, il s'en prend aussi à l'Office des services de garde dont «la magouille» ne vise, selon lui, qu'à attaquer l'organisation syndicale des garderies: «Si au moins nous pouvions compter sur la conscience de l'Office de garde. Mais, nous voilà en face d'une action perverse qui est le résultat de 9 ans de nominations partisans dans les régies gouvernementales».

Si Gérard Larose ne cache pas sa volonté de travailler à la défaite des libéraux à la prochaine élection, il laisse, pour l'essentiel, carte blanche au Parti québécois et au Bloc québécois: «Notre volonté, dit-il, c'est de participer à la mise en place d'un réseau permanent qui fonctionnerait en vue du prochain référendum. Notre intérêt n'est pas tellement du côté de l'élection, cela appartient aux organisations déjà en place».

En fait, «la sortie» du président de la CSN «contre» le Parti québécois n'est peut-être pas étrangère à la tenue du 57e congrès de la centrale du 9 au 14 mai. Les délégués aiment bien voir leurs dirigeants afficher leur «indépendance» face aux pouvoirs politiques.

«Si j'avais la volonté d'être président à vie...»

LE DEVOIR

Le président de la CSN, Gérard Larose, croit que le choix du président d'une centrale syndicale au suffrage universel des membres serait, dans les faits, «antidémocratique».

M. Larose explique que le seul fait d'être président de la CSN offre une visibilité publique qui désavantagerait les autres candidats: «Si j'avais la volonté d'être président à vie c'est sûrement la formule (suffrage universel) que je choisirais. Le président de la CSN a une avance certaine dans l'opinion sur n'importe quel autre candidat. Dans les faits ce serait plutôt antidémocratique. Pour (pouvoir) choisir dans le cadre d'une

organisation du type de la CSN il faut davantage être informé du trafic interne.» Gérard Larose soutient en outre que la démocratie est directe à l'intérieur de la CSN: «Ce sont les syndicats qui sont membres de la CSN. Il y a 2200 membres qui représentent 245 000 personnes. Donc, la démocratie est directe.»



Il a fallu près de neuf heures aux sauveteurs pour retrouver dix personnes qui ont survécu à l'explosion d'un Airbus A-300.

Au centre du Japon

Au moins 261 morts dans un écrasement aérien

Tokyo (Reuter) — Deux-cent soixante et une personnes sont mortes hier dans l'accident d'un Airbus A-300 de la compagnie taïwanaise China Airlines qui s'est écrasé à l'atterrissage à Nagoya, dans le centre du Japon, ont déclaré les pompiers.

Dix personnes ont survécu à l'accident et il a fallu près de neuf heures aux sauveteurs pour les retrouver.

L'appareil effectuait la liaison Taipei-Nagoya. Il a explosé et a pris feu à l'impact, par beau temps et par vent faible.

Il s'agit de la plus importante catastrophe aérienne au Japon depuis l'accident d'un Boeing 747 des Japan Air Lines dans une zone montagneuse, au nord-est de Tokyo, qui avait fait 520 morts en août 1985.

Les causes de la catastrophe de Nagoya sont pour l'instant inconnues, a déclaré un responsable de l'aéroport de Nagoya en ajoutant que les données de l'enregistrement des données du vol avaient été retrouvées.

«L'avion était en train d'effectuer une descente en douceur vers la piste

quand soudain, il a brusquement repris de l'altitude. Alors, les moteurs, ont pris feu, l'appareil s'est écrasé et a explosé», a raconté un témoin.

L'incendie a été maîtrisé au bout de 40 minutes. Alors que les sauveteurs tentaient toujours dans la nuit nipponne de retirer des victimes des décombres, le ministère japonais des Transports a diffusé l'enregistrement du dernier dialogue entre la tour de contrôle et le pilote. Ce dernier y expliquait qu'il allait tenter pour la seconde fois son atterrissage.

Trente secondes plus tard, selon China Airlines, l'aile droite de l'avion a touché le sol et l'appareil s'est écrasé.

La chaîne de télévision NHK a rapporté que 158 passagers étaient japonais et 99 d'autres nationalités. Un porte-parole de la compagnie à Taipei dit que 63 passagers étaient Taïwanais.

Les responsables d'Airbus Industrie ont déclaré de leur côté que ce type d'appareil, entré en exploitation en 1984, n'avait jusqu'à présent pas connu d'accident. L'avion avait été livré à la compagnie en 1991.

Manque d'omnipraticiens en Abitibi-Témiscamingue

«Déjeuner populaire» pour recruter des médecins

LE DEVOIR

Le ministère de la Santé et des Services sociaux (MSSS), tout en reconnaissant qu'il existe un problème de manque de médecins en Abitibi-Témiscamingue, a rejeté la majorité des solutions que les omnipraticiens de la région lui avaient proposées, à la suite de leur journée de grève — ou d'étude — du 14 avril dernier.

Les médecins d'Abitibi-Témiscamingue ne sont donc pas convaincus de la «bonne volonté» du ministère de remédier à la situation. Ils en appellent à la population, qu'ils invitent à un «déjeuner populaire» le premier mai prochain à Rouyn-Noranda. Les médecins font également circuler une pétition d'appui à leurs revendications dans toutes les cliniques médicales de la région en plus de demander à tous les organismes du milieu d'envoyer des lettres et des télégrammes à la ministre Lucienne Robillard.

Le MSSS dit ne pas avoir l'argent nécessaire à l'embauche de 20 nouveaux omnipraticiens d'ici l'été comme l'avaient demandé les omniprati-

ciens. Si s'engage toutefois à faire une tournée des universités d'ici la fin de la présente session pour recruter de nouveaux médecins «sans autres incitatifs qui n'existent déjà», est-il écrit dans un communiqué de presse de l'Association des médecins omnipraticiens du Nord-Ouest.

Le ministère a rejeté la demande des omnipraticiens de geler les postes disponibles dans les grands centres, jusqu'à ce que les régions atteignent le même pourcentage de postes comblés. Il a aussi refusé d'empêcher que les boursiers puissent se désister de leur engagement envers les régions en remboursant leur bourse. «Néanmoins, il est d'accord sur le principe d'augmenter le nombre de bourses et de les rendre plus difficilement remboursables.» Des possibilités d'octroyer des permis restrictifs à des médecins étrangers — les médecins du Nord-Ouest suggéraient que ceux-ci s'engagent pour 20 ans — seront étudiées par le ministère dans des rencontres avec la Corporation professionnelle des médecins du Québec qui aura la décision finale.

Concours Lavalin

DU 27 AVRIL AU 3 MAI 1994

Courez la chance de gagner

UN FORFAIT WEEK-END POUR DEUX PERSONNES À BAIE-SAINT-PAUL

dans le cadre du Symposium de la jeune peinture au Canada (entre le 5 août et le 5 septembre 1994).

D'une valeur approximative de 1000 \$, le forfait comprend:

- Deux nuits à la magnifique auberge La Pignoronde de Baie-Saint-Paul, incluant deux soupers et deux petits déjeuners pour deux personnes.
- Une croisière aux baleines.
- 300 \$ en argent de poche.

La réponse à la question du jour sera donnée par FRANÇOIS PARÉ, sur les ondes de CIEL-MF, entre 9 h et 12 h.

Le tirage se déroulera le 8 mai 1994, à 17 heures, dans le cadre de l'émission La ruée vers l'Art.

20 exemplaires du livre La Collection Lavalin du Musée d'art contemporain de Montréal - Le partage d'une vision seront également tirés.

L'exposition Lavalin se déroulera du 30 avril au 23 octobre 1994

LE DEVOIR

LE SYMPOSIUM DE LA JEUNE PEINTURE AU CANADA

*Répondez avant le 4 mai 1994 pour être admissible. **Ce prix n'est pas monnayable. ***Pour obtenir les règlements du concours, écrivez à: Règlements Concours Lavalin, 955 rue Amherst, Montréal (Québec) H2L 3K4

COUPON-RÉPONSE

Nom: _____
Adresse: _____
Ville: _____Code Postal: _____
Tél.: _____

RÉPONSE: _____

Dans quel musée de Montréal sera présentée l'exposition de la Collection Lavalin?

Concours Lavalin

RETOURNEZ À: Règlements Concours Lavalin
955, rue Amherst
Montréal (Québec) H2L 3K4

NOTE: Le coupon peut également être déposé dans la boîte située dans le hall d'entrée du MAC au 185, rue Sainte-Catherine Ouest, Montréal.

MUSÉE D'ART CONTEMPORAIN DE MONTRÉAL

LES ÉDITIONS DE L'HOMME

présentent



L'ART

Ciel 98.5
Antenne Bleue FM

LE DEVOIR

MONTREAL

Un journaliste plonge en politique

Vision Montréal se soucie peu de l'éthique d'un candidat

«Hubert Deraspe s'est placé de son propre chef dans une situation de conflit d'intérêts»

KATHLEEN LÉVESQUE
LE DEVOIR

Le parti de Pierre Bourque, Vision Montréal, ne s'embarrasse guère des problèmes d'éthique que pose la présence d'un journaliste au sein de son équipe présentée officiellement dimanche dernier.

Alors que Hubert Deraspe affirme avoir été sélectionné comme candidat dans le district de Louis-Hébert par l'équipe de Pierre Bourque depuis au moins trois mois, il a continué à couvrir différents dossiers touchant la politique municipale durant cette période. Encore aujourd'hui, M. Deraspe demeure en poste au *Journal de Rosemont* (un hebdomadaire appartenant à Télémedia).

«Je ne savais même pas qu'il couvrirait des dossiers municipaux. Et je vous le dis très candide», assure le bras droit de M. Bourque, Bernard Magnan pourtant en charge de la sélection des candidats. Pour l'organisateur de Vision Montréal, Jacques Aubry, que la position de M. Deraspe soulève des questions d'éthique professionnelle ne regarde que lui.

Joint par LE DEVOIR, Hubert Deraspe se défend d'avoir toujours adopté une attitude «très professionnelle, très objective» dans le traitement de nouvelles à saveur politique. Auparavant, il avait toutefois soutenu n'avoir couvert que des dossiers «qui n'ont absolument aucun rapport, ni de loin ni de près, avec la politique».

Interrogations

Après avoir épluché quelques exemplaires des dernières semaines du *Journal de Rosemont*, on constate que Hubert Deraspe a notamment écrit un article le 29 mars dernier concernant le retrait de la politique active de la conseillère municipale du RCM, Diane Martin. C'est justement le siège qu'occupe Mme Martin que convoite le journaliste.

«J'ai le droit de le faire. J'ai le droit de gagner ma vie. Il faut que je paie mon loyer. Mes droits constitutionnels me permettent de me présenter aux élections et je le fais», déclare le journaliste.

Compte des circonstances actuelles, d'aucuns s'interrogeront sur l'attitude qu'adopterait M. Deraspe s'il devait

être élu sous la bannière de Vision Montréal en novembre prochain. Bernard Magnan n'avait aucune réponse à fournir hier sur le cautionnement de son chef.

«Il était de son devoir, et par honnêteté intellectuelle à l'égard des citoyens de Rosemont, de les en avertir. Et je pense que l'éditeur a aussi une responsabilité; il devait empêcher de continuer à faire ça», réplique le président de la Fédération professionnelle des journalistes du Québec (FPJQ), Alain Saulnier.

L'éditeur du *Journal de Rosemont*, Alain Vaillancourt, dit être embarrassé. «Hubert est en conflit d'intérêts; on ne se le cache pas», reconnaît M. Vaillancourt.

«On n'a pas de règles établies ou écrites. Mais moi, j'en ai une règle d'éthique à titre d'éditeur et ça, ça fait partie du genre de choses que je ne peux pas admettre», explique l'éditeur qui en 1985, se portait candidat à la mairie de Montréal-est alors qu'il occupait le poste de directeur adjoint au journal hebdomadaire *L'Avenir de l'Est*.

Le président du syndicat des journalistes des Hebdomas Télémedia, qui siège par ailleurs au Conseil de presse du Québec, Pierre Tousignant, déplore la situation. «Hubert

Deraspe s'est placé de son propre chef dans une situation de conflit d'intérêts. La position du syndicat est très claire là-dessus. M. Deraspe ne peut plus continuer à écrire. Et ça a été signifié à la direction», indique M. Tousignant.

Ce dernier ajoute que le geste de M. Deraspe «porte atteinte à la crédibilité des journalistes dans la presse hebdomadaire et ternit l'image corporative de l'entreprise».

Télémedia entend transférer Hubert Deraspe à l'extérieur du territoire de la Ville de Montréal. Une décision doit être prise d'ici vendredi. Alain Saulnier de la FPJQ n'y voit pas une solution idéale pour protéger le droit du public à une information juste et équitable.

«Dans le contexte municipal, avec l'interaction qui existe entre la Ville de Montréal et l'ensemble de la Communauté urbaine, des relations avec Laval et les villes de banlieue, on va toujours percevoir qu'il y a un biais ou que ses prises de positions sont motivées par une allégeance partisane», estime M. Saulnier qui ajoute: «On fait plus de journalisme quand on fait de la politique. Il faut choisir entre les deux. On ne peut pas servir le public avec deux chapeaux.»

Déménagements à la Place Victoria

Leclerc refuse de divulguer certains documents

SYLVAIN BLANCHARD
LE DEVOIR

Le ministre délégué au Conseil du Trésor, M. Jean Leclerc, a soutenu hier à l'Assemblée nationale qu'il n'avait parlé à aucun des trois lobbyistes qui ont permis jusqu'à un certain point à la société immobilière Trizec de remplir ses locaux vacants à la Place Victoria.

Il a précisé que selon lui ni la Société immobilière du Québec (SIQ), ni la Place Victoria n'avaient eu d'entretiens avec ces lobbyistes qui ont reçu 250 000\$ après avoir rempli le mandat confié par le courtier Michel Damphousse, dont les services avaient été retenus par Trizec pour l'aider à combler ses importants espaces vacants à la Place Victoria.

L'opération ayant été un succès, M. Damphousse a confirmé au DEVOIR qu'il avait touché une commission de 725 000\$ de la part de Trizec.

Interrogé par le député de Portneuf, M. Roger Bertrand, le ministre a indiqué que la Société immobilière du Québec, société qui a orchestré le déménagement de la Société d'assurance automobile, de la Commission des affaires sociales et de la Société québécoise de développement de la main-d'oeuvre, dans les locaux de Trizec n'avait jamais «négocié»

avec cette entreprise. Trizec détenait les baux.

Le ministre a même été jusqu'à dire que la SIQ n'avait «pas fait affaire» avec Trizec dans ce dossier.

Invitant le ministre à rendre public tous les documents pertinents à cette transaction, l'une des plus importantes du genre à survenir à Montréal depuis un an, M. Leclerc a répondu qu'il avait déjà transmis, via la SIQ, tous les chiffres nécessaires de faire connaître «à ce moment-ci».

Le ministre faisait référence au court texte de sept pages remis mercredi aux journalistes par la SIQ, alors que M. Bertrand faisait allusion aux documents que LE DEVOIR a demandés de produire vendredi à la SIQ.

Documents qui lui ont tous été refusés, n'ayant rien à voir avec ce texte, et qui avaient été demandés à la suite d'une déclaration du ministre affirmant qu'il n'avait «rien à cacher» dans le dossier de la Place Victoria.

Déclaration qu'il a d'ailleurs répétée hier et qui a incité le DEVOIR à redemander — mais cette fois à son attachée de presse — copie de deux documents signés par des dirigeants de la SIQ (qui gère des fonds publics) reliés à la transaction de la Place Victoria.

Ce à quoi elle a refusé.

Consultation de la CECM sur la restructuration scolaire

Le recteur de Concordia trouve le débat sain

PAUL CAUCHON
LE DEVOIR

Le recteur de l'Université Concordia, Patrick Kenniff, juge de façon positive la consultation lancée par le président de la CECM sur la restructuration scolaire.

«Il est sain que la CECM lance un débat, dit-il. J'aurais aimé que cette consultation débute plus tôt, mais il demeure important de prendre le pouls du public, même s'il y a de la controverse».

Le recteur de Concordia est actuellement impliqué dans une tâche qui apparaît à certains presque insurmontable: il préside le comité mis en place l'hiver dernier par l'ex-ministre de l'Éducation Lucienne Robillard pour conseiller le ministre sur l'application de la loi 107 (qui prévoit transformer les commissions scolaires confessionnelles en commissions linguistiques).

Le comité doit remettre son rapport d'ici le 30 juin, et c'est à partir de ce rapport que le ministre pourra décider de la mise en application de la loi 107.

Scénarios potentiels

On sait que le président de la CECM, François Ouimet, lançait il y a deux semaines une consultation publique autour de six scénarios potentiels de restructuration scolaire.

Le MEMO, le parti d'opposition à la CECM, a accusé M. Ouimet de ne pas avoir soumis à la consultation le scénario qui prévoirait le remplacement pur et simple des commissions confessionnelles par des commissions linguistiques.

Les scénarios actuellement retenus par la CECM parlent plutôt

d'une commission scolaire linguistique qui se superposerait à une commission scolaire confessionnelle.

«Nous ne rejetons pas du revers de la main la possibilité de créer des écoles laïques, de dire Patrick Kenniff, mais le mandat de notre comité, c'est de tenir compte de la loi 107 et du jugement de la Cour suprême, qui réaffirme le droit constitutionnel aux structures confessionnelles à Montréal et à Québec. C'est le cadre dans lequel nous devons fonctionner, et changer le cadre nécessiterait un amendement constitutionnel...»

François Ouimet soumet également à la consultation publique l'idée d'une commission scolaire à la double identité, à la fois confessionnelle et linguistique.

«La législation n'est pas articulée pour tenir compte de la double identité, commente Patrick Kenniff. Mais c'est une idée qui ne semble pas contraire à la loi 107 et au jugement de la Cour, et il est intéressant de la soumettre au public.»

Patrick Kenniff explique que son comité a établi d'avance qu'il ne tiendra pas d'audiences publiques sur le sujet, et qu'il n'est question de rebrasser la marmite de tout le découpage territorial de toutes les commissions scolaires.

«Les gens nous disent qu'il faut protéger la stabilité du milieu scolaire et bousculer le moins possible», ajoute-t-il.

Les réunions du comité Kenniff, qui regroupe des représentants des principales commissions scolaires, se tiennent à tous les mois mais il est vraisemblable, selon son président, que le rythme augmente prochainement.



PHOTO JACQUES NADEAU

LE BUREAU de vote montréalais pour les électeurs d'Afrique du Sud était tenu hier par Henriette Guérin, déléguée aux Nations Unies, et Lungile Majola, représentant au candidat du PAC, le Party of Africanist Congress, l'un des 17 partis politiques pour lequel les citoyens de l'Afrique du Sud peuvent voter. Ce parti est à gauche de l'ANC de Nelson Mandela. Les élections ont commencé hier en Afrique du Sud et prennent fin demain.

Un peu de «bon sens» dans l'administration de la CSST

PRESSE CANADIENNE

L'Association des manufacturiers demande au ministre de l'Emploi d'intervenir pour corriger ce qu'elle identifie comme des irritants au régime d'indemnisation des accidentés du travail.

Dans un communiqué, le président-directeur général de l'AMQ, M. Richard Le Hir, demande au ministre Serge Maril de «faire appliquer les règles du bon sens dans l'administration de la CSST».

L'AMQ souhaite notamment que l'on réduise les prestations des accidentés du travail de 90 à 80 pour cent du salaire et que l'on modifie la méthode

de calcul du salaire des ouvriers de la construction qui sont accidentés. «Quelle réponse valable le ministre peut-il nous donner pour expliquer son inertie?», demande M. Le Hir.

Bien que la Commission de la santé et de la sécurité du travail (CSST) ait redressé sa situation financière en 1993, affichant un surplus de 75 millions\$, le problème du déficit accumulé demeure entier souligne le pdg de l'Association des manufacturiers. Ce déficit accumulé risque d'affecter la compétitivité des entreprises manufacturières du Québec pour les prochaines années, craint-il.

Avis public

Ville de Montréal

Commission de l'administration et de la qualité des services

La Commission de l'administration et de la qualité des services tiendra une assemblée publique sur le thème: Étude de bilan 1993 et du plan d'action 1994 relatifs au programme d'accès à l'égalité en emploi pour les communautés culturelles. Cette assemblée aura lieu le:

mardi 3 mai 1994
à 9 h 30
à la Salle du Conseil
275, rue Notre-Dame Est

La documentation relative à cette assemblée peut être consultée dans les bureaux Accès Montréal ou être obtenue à la:

Division des commissions et comités du Conseil
85, rue Notre-Dame Est,
bureau R-200
Montréal (Québec)
H2Y 1B5

Par ailleurs, la Commission de l'administration et de la qualité des services tiendra une assemblée publique sur les thèmes suivants:

- délibération et adoption de recommandations sur l'Étude de bilan 1993 et du plan d'action 1994 relatifs au programme d'accès à l'égalité en emploi pour les communautés culturelles;
- délibération et adoption du rapport sur le Bilan des activités 1993-1994 et du plan de travail 1994-1995 de la Commission.

Cette assemblée aura lieu le:
mardi 3 mai 1994
à 14 heures
à la Salle du Conseil
275, rue Notre-Dame Est

Au cours de ces assemblées, une période de questions et de commentaires sera réservée au public.

RENSEIGNEMENTS:
Commission de l'administration et de la qualité des services,
85, rue Notre-Dame Est,
bureau R-200;
téléphone: 872-3770.

Montréal, le 18 avril 1994
Le greffier,
LÉON LABERGE

L'Assemblée des évêques du Québec se prononce

Pour une limite du temps supplémentaire

PRESSE CANADIENNE

Afin de partager le travail salarié entre plus d'individus, l'Assemblée des évêques du Québec suggère que le législateur étudie la possibilité de limiter le temps supplémentaire.

Le partage du temps de travail est «une voie de solution pour désamorcer la crise de l'emploi au Québec», soulignait Pierre Morissette, évêque de Baie-Comeau et responsable du comité des affaires sociales de l'Assemblée, hier en conférence de presse.

Des diminutions «substantielles» du temps supplémentaire et même du temps régulier, les stages de formation, congés sans solde et années de salaire différé favoriseraient certes la disponibilité d'emploi.

L'archevêque Maurice Couture, de Québec, cite l'exemple du salarié «qui se dit très fier de ses 30 heures supplémentaires, alors que son propre fils n'a pas de travail. Il y a là toute une mentalité à changer.»

Dans la localité minière de Fermont, se souvient Mgr Morissette, les gens «aimaient dire que le temps supplémentaire paye la deuxième auto». Mais quand la compagnie a décidé qu'il n'y aurait plus de temps

supplémentaire, «ce fut la panique, beaucoup avaient emprunté pour dépenser».

Si le quart de ces heures en sus était partagé, signalent les évêques, il y aurait du travail pour 15 000 autres individus au Québec.

Mais il est difficile de réaliser une telle idée, reconnaissent les prélats catholiques. Les salariés y sont généralement réticents et les patrons craignent qu'un plus grand nombre d'employés, à masse salariale égale, entraîne plus de soucis et d'administration.

L'allongement des vacances, par des semaines payées à taux partiel ou d'autres sans solde, sont aussi des options méritant une analyse, disent-ils. «Ne nous cachons pas qu'aller vers le partage du temps de travail implique un examen courageux de nos valeurs de base, observe Mgr Morissette. Cela relève de l'utopie? Mais s'il y a jamais d'utopie, comment avancerons-nous?»

A cette fin, les pouvoirs publics, les entreprises, syndicats et groupes de citoyens doivent agir en partenaires. «Mais comment amorcer? Qui va donner le branle? Nous n'avons pas de formule magique», dit l'évêque de Baie-Comeau.

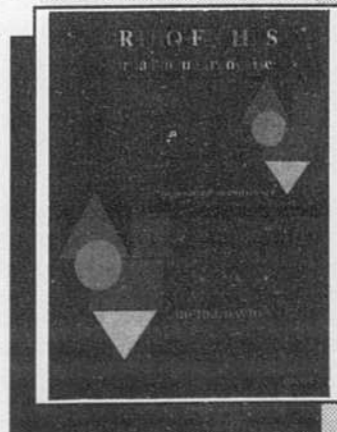
MICHEL DAVID

ORTHO-FICHES

SUR LA LANGUE FRANÇAISE

Cahier de fiches d'activités couvrant le programme des cinq années du secondaire en...

- ORTHOGRAPHE GRAMMATICALE
- CONFUSIONS HOMONYMIQUES
- ORTHOGRAPHE D'USAGE



Cahier de fiches d'activités
ISBN 2-7601-2346-4
(346 p.) 15,15 \$
Corrigé
ISBN 2-7601-2386-1
(90 p.) 20,65 \$

L'élève qui utilisera cet ouvrage se rendra rapidement compte que ORTHO-FICHES est original à plus d'un titre car il propose 74 fiches sur l'orthographe grammaticale, 28 fiches sur les confusions homonymiques, 41 fiches sur l'orthographe d'usage ainsi que tous les corrigés.



guérin Montréal
Toronto

4501, rue Drolet
Montréal (Québec) H2T 2G2 Canada

Tél.: (514) 842-3481

Téléc.: (514) 842-4923

LE MONDE

EN BREF

PAS DE LIBERTÉ POUR LES NÉGATIONNISTES

Karlsruhe (AFP) — Les extrémistes qui nient la réalité de l'Holocauste ne sont pas protégés par le droit fondamental garantissant la liberté d'expression, a décidé hier la Cour constitutionnelle allemande. En conséquence, les autorités civiles peuvent interdire des discours ou des conférences négationnistes. Les juges de Karlsruhe avaient été saisis par le parti néonazi NPD. Le NPD avait porté plainte contre la ville de Munich, qui souhaitait obliger les organisateurs d'une réunion du NPD à déclarer publiquement, au début des débats, que la négation de l'Holocauste est passible de sanctions pénales.

LE GOUVERNEMENT POLONAIS RECULE

Varsovie (Reuters) — Le gouvernement polonais a retiré hier son plan de restructuration des mines de lignite, prévoyant des suppressions d'emplois, pour tenter de mettre fin à une grève des mineurs. Mais ceux-ci ont refusé de reprendre le travail. Le syndicat Solidarité, qui a déclenché le mouvement depuis jeudi dernier, a déclaré qu'il amplifierait la grève si des négociations n'étaient pas ouvertes sur ses revendications nationales, notamment l'abandon d'un projet de contrôle des salaires et la mise en oeuvre d'un pacte industriel signé par le précédent gouvernement mais retardé par le nouveau gouvernement de gauche.

CORÉE DU NORD: UNE NOUVELLE APPROCHE

Washington (AFP) — Les États-Unis travaillent à «une nouvelle approche» afin de parvenir à un accord avec la Corée du Nord sur le problème de ses installations nucléaires et présenteront leurs propositions dans quelques jours, a annoncé hier M. Robert Gallucci, le secrétaire d'Etat adjoint chargé des affaires politiques et militaires. Selon lui, les négociateurs tenteront de parvenir à un accord similaire à celui obtenu en février. Les États-Unis accepteraient d'envisager une nouvelle suspension des exercices conjoints avec la Corée du Sud, si un accord était obtenu avec la Corée du Nord. La Corée du Nord avait protesté contre ces manœuvres, les considérant comme des préparatifs de guerre.

LES CUBAINS QUITTENT L'AMBASSADE

La Havane (AFP) — Cinq Cubains, dont un enfant de trois ans et demi, qui avaient pénétré de force lundi matin dans l'ambassade du Canada à La Havane afin d'y demander l'asile politique, ont accepté, de leur propre gré, de quitter les lieux le même jour en début de soirée, a annoncé hier matin un porte-parole de l'ambassade. Selon ce porte-parole, les adultes, quatre hommes âgés de 32 à 50 ans, ont été «convaincus» par les explications de l'ambassadeur du Canada, qui leur a notifié que son pays n'acceptait pas de leur accorder l'asile politique. Le porte-parole a indiqué que les cinq Cubains, dont il n'a pas voulu préciser l'identité, ont quitté l'ambassade librement pour le quartier du Vedado, à La Havane, à bord d'un véhicule de l'ambassade.

POLOGNE-LITUANIE: LA RÉCONCILIATION

Vilnius (Reuters) — Le président polonais Lech Walesa et son homologue lituanien Algirdas Brazauskas ont signé hier, après deux ans d'après négociations, un traité d'amitié destiné à renforcer la sécurité dans la Baltique et à aider la Lituanie à intégrer l'Europe occidentale. «Nous avons fait un pas d'une grande importance. Il s'agit là d'un accord qui reflète l'esprit du temps et qui nous rapprochera d'une Europe unie», a déclaré Algirdas Brazauskas dans un discours au Parlement de Vilnius. La Lituanie est le dernier des pays voisins de la Pologne à signer un traité formel d'amitié avec Varsovie, essentiellement en raison de désaccords sur les minorités et l'annexion pendant 20 ans de Vilnius par la Pologne, à partir de 1920.

L'HOMMAGE À RICHARD NIXON

Washington (AFP) — L'Amérique rend aujourd'hui un dernier hommage à son 37^e président, Richard Nixon, mort vendredi des suites d'une attaque d'apoplexie à l'âge de 81 ans, au cours d'une cérémonie officielle à Yorba Linda (Californie), sa ville natale où sera aussi sa dernière demeure. Une journée de deuil national a été décrétée par le président Bill Clinton pour le jour des obsèques. Les drapeaux sont en berne sur l'ensemble du territoire de l'Union depuis vendredi et pour une période de 30 jours. Hier, 21 coups de canons devaient saluer sur la base des Marines d'El Toro l'arrivée de son cercueil transporté de New York à bord du même Boeing 707 qui avait ramené M. Nixon chez lui en 1974 après sa démission de la présidence.

Le siège de Gorazde et les menaces de l'OTAN

Les Serbes se retirent, l'Occident respire

Les frappes aériennes ne seront pas nécessaires, se réjouit l'ONU

Sarajevo (AFP) — Les Serbes bosniaques ont dégagé l'ensemble de leurs armes lourdes dans la zone d'exclusion de 20 kilomètres autour de l'enclave de Gorazde en Bosnie orientale, a annoncé hier soir le commandant Eric Chaperon, porte-parole de la FORPRONU en Bosnie.

«Tous les sites dans la zone d'exclusion de 20 kilomètres où des armements lourds serbes bosniaques étaient disposés ont été dégagés selon les observateurs militaires de l'ONU», a déclaré le porte-parole de la Force de protection des Nations unies.

Un responsable du Département d'Etat a affirmé que les forces serbes avaient retiré en début de soirée les deux tiers de leur armement d'au moins 20 km du centre de l'enclave musulmane. «Les Serbes prennent ça très au sérieux», selon ce responsable.

L'Alliance atlantique a sommé, sous peine de bombardements, les Serbes bosniaques de retirer toutes leurs armes lourdes d'au moins 20 km du centre de Gorazde avant mercredi 00H01 GMT.

Retrait difficile à établir

L'état d'avancement de ce retrait était pourtant difficile à établir.

Sur le terrain, la FORPRONU a constaté en fin d'après-midi que le retrait des armes lourdes était «en cours de façon régulière». «Nous notons des signes positifs» de retrait, a indiqué un porte-parole de la FORPRONU, le commandant Eric Chaperon, sans pouvoir dire si une évacuation totale des armes lourdes était matériellement possible avant l'expiration de l'ultimatum.

«La tendance générale est positive», a déclaré de son côté le porte-parole de la FORPRONU à Zagreb, Michael Williams.

M. Boutros Boutros-Ghali, le secrétaire général de l'ONU, a toutefois réaffirmé que les Nations unies n'hésiteront pas à autoriser des frappes aériennes si les Serbes ne respectaient pas l'ultimatum. «J'espère que les Serbes se conformeront aux différentes résolutions adoptées par l'ONU et qu'ils quitteront Gorazde, de sorte que nous ne soyons pas obligés d'utiliser les frappes aériennes», a-t-il dit.

Confirmant le retrait serbe, le secrétaire américain Warren Christopher a affirmé pour sa part dans l'après-midi qu'il n'était pas encore possible de dire si les forces serbes se conformeraient aux exigences de l'OTAN. «On ne le saura que demain, après des vols de reconnaissance», a-t-il dit, écartant ainsi l'éventualité de

frappes aériennes immédiates contre les forces serbes.

En visite à Tachkent, le président français François Mitterrand a appelé à la réunion immédiate d'une conférence internationale sur la paix en Bosnie associant les États-Unis, la Russie et l'Union européenne sous l'égide de l'ONU. «Il ne faut pas désormais que la manière dont avance le conflit militaire puisse prendre le pas sur les négociations diplomatiques», a-t-il dit.

Entretiens Christopher-Kozyrev

Au même moment, les chefs de la diplomatie américaine et russe Warren Christopher et Andreï Kozyrev entamaient à Genève des entretiens sur la Bosnie. Auparavant à Londres, le groupe de contact quadripartite sur la Bosnie a tenu sa première réunion. Ce groupe se rendra «bientôt» en Bosnie pour des discussions avec les différentes parties au conflit.

Le groupe de contact, composé de hauts fonctionnaires représentant les États-Unis, la Russie, l'Union européenne et les Nations unies, a estimé que «la priorité était de redonner une dynamique au processus de paix».

Ambassadrice US à l'ONU

Allbright tape sur Akashi

New York (AFP) — L'ambassadrice des États-Unis à l'ONU, Mme Madeleine Albright, a violemment attaqué hier soir le représentant du secrétaire général de l'ONU dans l'ex-Yougoslavie, M. Yasushi Akashi, après une interview de ce dernier au *New York Times* dans laquelle il reproche notamment aux Américains de ne pas envoyer de troupes sur le terrain.

«Je suis lasse» de ces déclarations «totement contre-productives», a affirmé à la presse Mme Albright, qui a protesté auprès du secrétaire général Boutros Boutros-Ghali pour «exprimer le mécontentement» de son gouvernement.

L'ambassadrice américaine a fait ces déclarations au siège de l'ONU à New-York, moins de quatre heures avant l'expiration d'un nouvel ultimatum international pour Gorazde, que les Serbes bosniaques semblaient respecter hier soir.

Mme Albright s'est étonnée qu'un fonctionnaire international de l'ONU puisse «même penser» critiquer un État membre de l'organisation.

Dans l'interview en question, M. Akashi déclara notamment, selon le *New York Times*: «Après la Somalie, la position des États-Unis est quelque peu frileuse, timorée et tâtonnante (...) mais nous avons besoin de troupes supplémentaires, y compris américaines, pour veiller au respect d'un accord de paix qui vient morceau par morceau, afin d'éviter des situations comme à Gorazde».

Incidemment, sur le plan humanitaire à Gorazde, les hélicoptères de la FORPRONU ont repris leur rotation et 96 personnes (dont 83 blessés) ont été transportées à Sarajevo.

Le bilan des victimes du pilonnage de Gorazde a soulevé hier une polémique. Plusieurs sources concordantes dans les milieux humanitaires ont estimé que les chiffres de 715 morts et 1.970 blessés fournis par le Haut-Commissariat des Nations unies aux réfugiés (HCR) devaient être divisés par trois. Mais le porte-parole du HCR, Peter Kessler, a déclaré hier qu'il maintenait ce bilan.

Attention! Air France avertit les voyageurs en partance pour Paris sur vol nolisé, que l'ombre d'un service...

La crise gouvernementale au Japon

Retrait officiel des socialistes

«Un malentendu», dit Hata

Tokyo (Reuters) — Le Parti socialiste, la plus importante des sept formations de la coalition au pouvoir au Japon, s'en est retiré officiellement hier, privant de majorité le nouveau premier ministre Tsutomu Hata.

Le président du PS, Tomiichi Murayama, a annoncé lundi soir qu'il se retirait pour protester contre la création surprise par les conservateurs et les centristes d'un bloc parlementaire de 130 députés les mettant à l'écart.

«Nous avons un accord de politique qui était la base pour la mise en place d'une nouvelle administration et maintenant cela a été rompu. Nous n'avons rien d'autre à faire que de partir», a déclaré Murayama.

Le comité exécutif du PS a approuvé cette décision hier matin lors d'une réunion extraordinaire, a déclaré un responsable au siège du Parti.

Le départ des socialistes, qui disposent de 74 sièges sur 511 à la Chambre des représentants, prive Hata de la majorité alors qu'il n'a même pas encore constitué son gouvernement.

Murayama a expliqué lors d'une conférence de presse tenue hier peu après minuit que sa formation se sentait trahie par le reste de la coalition.

Hata a réagi un peu plus tard en exhortant les socialistes à revenir sur leur décision. «C'est un malentendu. Je veux qu'ils renoncent à penser qu'ils ont été trahis», a-t-il déclaré à des journalistes.

Mais cet appel est resté lettre morte. Murayama a fait savoir mardi que son parti voterait le projet de budget pour l'année fiscale 1994/95, qui débutait le 1^{er} avril, mais il a noté dans une interview à la télévision que sa formation n'avait aucun autre engagement à honorer envers Hata.

Le retrait des socialistes risque de prolonger une paralysie gouvernementale qui dure depuis de deux mois.

Deux visites d'Etat ont été annulées la semaine dernière. Mais le ministre sud-coréen de la Défense était attendu hier pour des discussions cruciales sur la crise nord-coréenne, bien que le successeur de son homologue nippon démissionnaire n'ait pas encore été désigné.

Dans son interview, Murayama n'a pas exclu des élections anticipées tout en soulignant que le moment n'était pas approprié. «Nous espérons l'éviter en raison de l'état de l'économie», a-t-il dit.

Controverse sur un massacre en Haïti

Qui a tiré aux Gonaïves?

Port-au-Prince (AFP) — Une radio privée de Port-au-Prince a affirmé hier que les forces de l'ordre n'étaient pas à l'origine de la fusillade qui aurait fait, vendredi, au moins une vingtaine de morts dans la ville côtière des Gonaïves (152 km au nord-ouest de la capitale).

Selon le correspondant aux Gonaïves de Radio Magik Stéréo, M. Jean-Claude Noël, de très nombreux coups de feu tirés par des inconnus armés ont précédé l'arrivée des forces de l'ordre, vendredi matin, dans le quartier déshérité de Raboteau. Selon cette source, c'est après que ces coups de feu aient été entendus qu'un détachement militaire de la caserne Toussaint Louverture est arrivé sur les lieux pour enquêter sur leur origine.

«Les coups de feu ont alors redoublé», a indiqué le journaliste, précisant que deux personnes avaient été tuées et quatre autres blessées grièvement, dont un lycéen.

Toujours selon ce témoignage, d'autres personnes ont perdu la vie en fuyant — sans que leur nombre ait pu être établi avec exactitude — alors qu'elles tentaient de s'embarquer sur des canots de pêche. Deux cadavres auraient été rejetés par la mer.

Des témoignages concordants recueillis par l'AFP font état d'une vingtaine de victimes

tuées par balle et enterrées sur place, sans qu'il soit possible de déterminer s'il s'agit de simples riverains ou de personnes appartenant au groupe armé qui était déjà recherché depuis plusieurs jours par les forces de l'ordre. Ce groupe, dont on ignore le nombre exact, était dirigé par un certain Arnault Métayer dit le «Cubain».

Le premier ministre condamne

Le premier ministre intérimaire Robert Malval a condamné hier les actes de violence, avertissant qu'ils mettaient en danger la «souveraineté nationale» d'Haïti.

Dans un communiqué du gouvernement, il a mis en garde «tous les responsables de maintien de l'ordre contre les dangers qu'ils font courir à la souveraineté nationale en laissant agir impunément des groupes militaires et para-militaires qui s'adonnent à une violence ouverte au mépris de la Constitution, des lois de la République et de la morale».

«Ces actes insensés, rapportés par les grands media audio-visuels internationaux, jettent le discrédit sur les forces armées d'Haïti et risquent d'ouvrir la voie à des tentations interventionnistes, tant ces brutalités émeuvent la conscience nationale», estime M. Malval.

François dément

Par ailleurs, le chef de la police de Port-au-Prince, le lieutenant-colonel Joseph Michel François, a vivement démenti lundi toute implication personnelle dans le trafic de drogue, tout en critiquant la façon dont était traité le

dossier haïtien aux États-Unis.

Un trafiquant colombien détenu depuis cinq ans par la justice américaine, Gabriel Taboada, a accusé jeudi à Washington lors d'une déposition devant une commission du Sénat américain l'officier de protéger le trafic de la drogue vers les États-Unis et d'avoir assisté à une réunion en 1984 en Colombie avec Pablo Escobar et l'ancien président militaire haïtien, Prosper Avril.

Dans une déclaration écrite, Michel François précise: «Les allégations du trafiquant de drogue Gabriel Taboada (...) ne dénotent que deux choses. «Premièrement, le manque d'imagination flagrant des commanditaires de ce libelle qui est, selon Beaumarchais» la dernière ressource des lâches, «deuxièmement, l'insoutenable légèreté avec laquelle le dossier haïtien est traité aux États-Unis d'Amérique».

Comme pour donner raison au lieutenant-colonel François, le responsable de ce dossier, l'émissaire spécial des États-Unis en Haïti, Lawrence Pezullo, a démissionné, a annoncé hier le département d'Etat dans un communiqué. Lawrence Pezullo a décidé de quitter ses fonctions après avoir rencontré le secrétaire d'Etat Warren Christopher samedi. Sa démission prendra effet le 29 avril, a-t-on précisé.

Il était l'auteur d'un plan prévoyant la mise en place d'un gouvernement provisoire en Haïti avant le retour du président en exil Jean-Bertrand Aristide, renversé en septembre 1991. Mais le président Aristide était hostile à ce projet qu'il considérait comme une concession des États-Unis à la junte.

• AFRIQUE DU SUD: La révolution dans les urnes •

Tutu est aux anges

Le Cap (Reuter) — L'évêque noir Desmond Tutu, prix Nobel de la paix 1984 pour son combat contre l'apartheid, a déclaré hier se sentir «comme sur un nuage» au moment où les Noirs d'Afrique du Sud votent pour la première fois de leur vie. «C'est une sensation incroyable, comme de tomber amoureux. Je vis sur un nuage».

Le prélat anglican doit voter aujourd'hui, mais a refusé de divulguer quel candidat. «C'est notre traversée de la Mer rouge, du Jourdain. Nous abordons notre Terre promise et nous voulons du lait et du miel», a-t-il dit.

Vers une prolongation?

Durban (Reuter) — Un responsable de la Commission électorale indépendante (IEC) chargée de l'organisation des premières élections multiraciales en Afrique du Sud a déclaré hier, au soir du premier des trois jours de scrutin, que la tâche avait été fortement sous-estimée et qu'une prolongation de la période de vote pourrait être envisagée.

Dikgang Mosenke, vice-président de l'IEC, a déclaré lors d'une conférence de presse que la commission avait «désespérément sous-estimé» les problèmes, en particulier dans la région zoulou du KwaZulu-Natal.

Il a ajouté qu'il s'était entretenu «pas moins de trois fois» hier avec le chef du Parti zoulou Inkatha, Mangosuthu Buthelezi, dont la décision de dernière minute de revenir sur sa consigne de boycottage du scrutin a causé d'importants problèmes à la commission.

Les bulletins de vote étaient déjà imprimés et un autocollant a dû y être apposé pour y ajouter la liste Inkatha.

Mosenke a confirmé que des bulletins dépourvus de cet autocollant avaient été distribués dans plusieurs bureaux de vote. Le vice-président de l'IEC a dit aussi s'être entretenu avec des représentants de l'ANC et du Front de la Liberté (droite blanche).

Tous se sont plaints que certaines personnes votant pour la première fois ne savaient comment faire pour désigner le parti de leur choix ou avaient été confrontées à d'autres problèmes tels que l'intimidation.

Le premier jour des élections se déroule dans le calme

«Aucune bombe ne peut nous arrêter»

Johannesburg (Reuter) — Malgré les bombes et les difficultés matérielles, les Noirs d'Afrique du Sud ont commencé hier à voter pour la première fois de leur vie dans une éclatante démonstration de liberté après trois siècles de suprématie blanche.

Les vieux, les infirmes, les malades, les détenus et les exilés ont pris le chemin des bureaux de vote dans tout le pays comme à l'étranger au premier jour d'un scrutin qui se terminera jeudi soir.

Du ghetto noir de Soweto aux banlieues blanches de Johannesburg, les électeurs ont, toutes races confondues, glissé leurs bulletins de vote dans l'urne.

«Je crois avoir retrouvé ma dignité», a confié Magdalen Kutoane, une retraitée de 65 ans de la cité de Katlehong, à l'est de Johannesburg, en résumant la pensée de beaucoup de Noirs.

Dans beaucoup de circonscriptions, les opérations avaient pourtant commencé de façon hésitante en raison, notamment, de retards d'ordre logistique dans la fourniture de bulletins de vote, d'urnes et d'encre indélébile.

Le parti Inkatha, du chef Zoulou Mangosuthu Buthelezi, a demandé, en vain, une prorogation de deux à trois jours du scrutin et dénoncé l'«incompétence» de la Commission électorale indépendante (IEC).

Cette dernière a reconnu avoir rencontré des problèmes d'ordre matériel, mais a estimé

avoir fait de son mieux vu les circonstances. Elle a également fait état d'informations selon lesquelles des vieilles femmes auraient été contraintes de voter contre leur gré dans la cité d'Umlazi, au KwaZulu-Natal.

Buthelezi, qui avait levé à la dernière minute sa consigne de boycottage des élections, a estimé que les retards enregistrés aux bureaux de vote sentaient le «sabotage».

Le président blanc sortant Frederik de Klerk, qui a salué dans ces élections «la naissance d'une Afrique du Sud nouvelle», a lui aussi émis des réserves sur les retards et le manque d'organisation.

«Nous sommes préoccupés par les insuffisances du système électoral dans la région de Johannesburg-Pretoria et ailleurs», a-t-il dit en demandant que des mesures soient prises par l'IEC pour y remédier.

«Il ne faudrait pas priver un seul Sud-Africain du droit de vote», a-t-il ajouté après avoir accompagné sa vieille mère à son bureau de vote de Pretoria.

Pour sa part, son successeur présumé a invité tous ses concitoyens à voter en masse «par amour de la nation et de la démocratie».

Nelson Mandela, qui est âgé de 75 ans dont 27 passés derrière les barreaux en raison de ses opinions politiques, votera mercredi pour la première fois de sa vie.

Dans un message à la nation, le futur pre-

mier président noir d'Afrique du Sud a dit à propos des attentats à la bombe, qui ont ensanguiné la campagne électorale et ont été attribués à des extrémistes blancs:

«Le plus sûr moyen de les arrêter et de ramener la paix est de glisser un bulletin de vote dans l'urne».

Plus de 100 000 soldats et policiers ont été déployés pour assurer la sécurité des bureaux de vote.

On a vu pour la circonstance des policiers blancs vêtus de gilets pare-balles escorter poliment de frères grand-mères, certaines marchant à l'aide de béquilles, dans les bureaux de vote improvisés des cités noires.

Ce fut l'une des plus importantes opérations de maintien de l'ordre organisées en temps de paix en Afrique du Sud.

Pour leur part, les milieux financiers de Johannesburg ont connu un accès d'euphorie. Le rand financier s'est échangé à la hausse contre le dollar et le cours des actions a lui aussi grimé.

À Soweto, la cité noire satellite de Johannesburg où la violence est quotidienne, les électeurs qui ont réussi à voter ne cachaient pas leur joie.

«C'est merveilleux. Aucune bombe ne peut nous arrêter. Les poseurs de bombes ne font que renforcer notre détermination», a estimé Lina Makahubu, 65 ans.

5000 observateurs étrangers

Un scrutin sous haute surveillance

Johannesburg (AFP) — Jamais élections n'auront été davantage surveillées par la communauté internationale que ce premier scrutin multiracial en Afrique du Sud, qui mobilise 5000 observateurs étrangers.

L'Américain Gaye McDougal — un des cinq commissaires étrangers travaillant avec les organisateurs du scrutin, la Commission électorale indépendante (IEC) — a résumé cette situation en déclarant lundi: «Le monde entier scrute ces élections à travers les yeux des 5000 observateurs».

Ces observateurs vont se rendre dans les 9000 bureaux de vote du pays chargés d'accueillir 22,7 millions d'électeurs n'ayant, pour la plupart, jamais touché un bulletin de vote de leur vie.

Ceci sans compter les quelque 15 000 surveillants entraînés par le Secrétariat à la paix nationale, organisme créé en vertu de l'accord de paix de septembre 1991 signé par les principaux acteurs de la politique sud-africaine (ANC, Inkatha et gouvernement) pour mettre un terme à la violence.

Les observateurs étrangers n'ont d'ailleurs cessé de se presser en Afrique du Sud depuis que le gouvernement de la minorité blanche, enfin débarrassé de son statut de paria, a fait un premier geste d'ouverture en mai 1991 en invitant le Comité international de la Croix rouge à trancher le débat sur les prisonniers politiques.

Le Haut commissariat aux réfugiés des Nations unies (HCR) fut la première organisation internationale à avoir une présence permanente, depuis son intervention en novembre 1991 pour le retour des exilés politiques; le HCR avait à l'époque commencé d'affréter des avions pour les rapatrier, sans attendre l'accord formel avec les autorités de Pretoria, signé en septembre dernier seulement.

Le principe d'une présence internationale dans tout règlement politique en Afrique du Sud avait été suggérée par les participants à la Convention pour une Afrique du Sud démocratique (CODESA), lors de ses débats en mai 1992.

Ensuite, un policier britannique avait été appelé sur place pour enquêter sur l'attitude de la police sud-africaine durant le massacre de Boipatong, du nom de la cité noire où, le 17 juin 1992, des Zoulous ont tué 42 Noirs pendant leur sommeil.

Enfin, cet engagement de la communauté internationale envers l'Afrique du Sud a culminé avec le débat de l'Assemblée générale des Nations unies et la résolution du Conseil de sécurité, en juin 1992, qui a décidé de l'envoi des premiers observateurs de l'ONU.

Mission accomplie, dit de Klerk

Londres (AFP) — Le président sud-africain Frederik de Klerk a déclaré mardi à l'issue du premier jour d'un scrutin historique dans son pays qu'il avait réalisé les objectifs qu'il s'était fixés lors de son arrivée à la présidence il y a cinq ans.

Dans un entretien à la chaîne de télévision britannique Channel Four, M. De Klerk a déclaré qu'il était extrêmement heureux d'avoir eu la possibilité de réaliser ses objectifs.

«Ce qui arrive aujourd'hui, demain et après-demain (les trois jours d'élections en Afrique du Sud), c'est exactement ce que j'avais promis il y a cinq ans. J'ai mis le plan sur la table. J'ai été le gardien du processus de réforme et cela a réussi. J'ai réussi à réaliser ce que je m'étais fixé», a dit M. De Klerk.

«Ce que nous avons réalisé a été et demeurera un processus évolutif», a souligné le président sud-africain. «Nous ne pouvons pas nous permettre un processus révolutionnaire», a-t-il ajouté.

«Mon parti a une chance d'être le plus grand parti ou au moins certainement le deuxième plus grand parti du pays. Je resterai au milieu de la mêlée au cours des cinq prochaines années afin de faire en sorte que le gouvernement d'unité nationale réussisse à obtenir la réconciliation nationale et à apporter la croissance économique», a-t-il dit.

Sur ses relations avec le président du Congrès national africain (ANC) Nelson Mandela, qui selon toute vraisemblance devrait lui succéder et dont il devrait devenir le vice-président dans un gouvernement d'unité nationale, M. De Klerk a précisé que s'ils ne s'appelaient pas par leurs prénoms, leurs relations étaient «bonnes».

«J'aime certaines choses chez lui, mais nous sommes des opposants et nous avons nos conflits. Je pense que c'est la même chose pour lui», a-t-il dit avant de réaffirmer que tous deux «travailleront ensemble dans ce gouvernement d'unité nationale».

Nouveau président du Salvador

Calderon tend la main au FMLN

REUTER ET LE DEVOIR

San Salvador — Le président élu du Salvador, Armando Calderon Sol, a tendu la main hier à l'ex-guérilla de gauche en lui promettant de gouverner avec son soutien. Calderon Sol, vainqueur de l'élection présidentielle de dimanche dernier, a déclaré à la télévision que le Front Farabundo Martí de libération nationale (FMLN) — qui a obtenu 21 sièges sur 84 — était une force avec laquelle il fallait compter: «Eux aussi ont gagné, eux aussi ont triomphé. Ils ont gagné un espace politique clair et une représentation claire dans l'Assemblée législative», a-t-il dit à la télévision.

Pour sa part, Me Paul Vandervennen, avocat torontois qui a fait partie d'un groupe oecuménique d'observateurs lors des élections de dimanche dernier au Salvador, est d'avis que «dès le début, le processus électoral... favorisait le parti au pouvoir», l'ARENA (Alliance républicaine nationale) dont le candidat Armando Calderon Sol a obtenu 68% des voix — avec 55% d'abstention. Entre autres irrégularités, Vandervennen relève que l'ARENA a utilisé des sociétés d'Etat pour fabriquer banderoles, T-shirts et autres supports de propagande électorale. En mars, une équipe du Comité inter-Eglises des droits humains en Amérique latine avait dénoncé l'exclusion de 80 000 Salvadoriens des listes électorales.

Un appel pour le Rwanda

Genève (AFP) — Plusieurs dignitaires africains ont lancé hier un appel à la communauté internationale et aux Africains, les pour un règlement pacifique du conflit au Rwanda. L'appel est signé par le Général Olusegun Obasanjo (président du Nigeria de 1976 à 1979), et Ahmadou Toumani Touré (chef de l'Etat Malien de 1991 à 1992), ainsi que par Nelson Mandela et Desmond Tutu (Prix Nobel de la paix sud-africains) et Wole Soyinka (Prix Nobel nigérian de littérature) ainsi que par le secrétaire général de la Commission Internationale des Juristes, et le président de la Banque Africaine de Développement, le sénégalais Adama Dieng et Babacar Ndiaye.

...ne vaudra jamais tous les services d'Air France.

La ligne aérienne privilégiée entre Montréal et Paris est **Air France**, aussi la ligne des privilèges. En plus d'assurer un service quotidien de qualité à un prix toujours très **c'est la France**, concurrentiel, Air France vous rassure quant aux heures de départ et d'arrivée. Pourquoi **le confort et la différence.** vous priver du confort et de la qualité du service Air France? Pour votre prochain voyage, appelez votre agent ou composez le 1 800 66-PARIS.

Aéroplan

AIR FRANCE

Israël-OLP: le temps est long

La semaine prochaine? Pas encore!

«Beaucoup de travail reste à faire», dit le chef de la délégation israélienne

Le Caire (Reuter) — Israël et l'OLP ont tenté hier les espoirs de voir leurs négociations sur la mise en oeuvre de l'autonomie palestinienne à Gaza et à Jéricho conclues cette semaine et l'accord signé début mai.

Le chef de la délégation israélienne aux pourparlers, le général Amnon Shahak, a déclaré que beaucoup de travail restait à faire. «Je ne pense pas que les négociations seront terminées cette semaine. Nous allons rester ici jusqu'à jeudi et si nous ne finissons pas alors nous serons là la semaine prochaine.»

Habituellement optimiste, son homologue de l'OLP, Nabil Chaat, a dit pour sa part qu'il n'était pas «encore sûr» que la signature de l'accord puisse avoir lieu la semaine prochaine.

«Nous essayons cette semaine de conclure les négociations sur Gaza et Jéricho. C'est une tâche difficile. Vers la fin, on trouve toujours des problèmes qu'il faut résoudre», a-t-il dit.

À la fin de la précédente session de négociations la semaine dernière, Amnon Shahak et

Nabil Chaat avaient laissé entendre que celle de cette semaine pourrait être la dernière avant la signature d'un accord définitif début mai par le chef de l'OLP Yasser Arafat et le Premier ministre israélien Yitzhak Rabin.

En visite à Moscou, Yitzhak Rabin a déclaré que l'accord pourrait être signé même si des problèmes restaient encore à résoudre. Il a toutefois ajouté qu'il n'y aurait pas d'accord si toutes les questions de sécurité n'étaient pas réglées.

Il s'est refusé de répondre à des questions sur les chances de signer la semaine prochaine.

Abdurazzak Yahya, délégué palestinien, a expliqué que les deux parties étaient convenues du principe de la libre circulation des Palestiniens entre la bande de Gaza et Jéricho et sur les procédures de sécurité aux points de passage entre l'Etat hébreu et la bande de Gaza.

Mais, Amnon Shahak a déclaré que ces deux questions n'étaient pas tout à fait réglées. Le général israélien et Nabil Chaat ont tous les deux assuré qu'ils feraient tout pour parvenir à un accord total sur la question du droit applicable aux zones autonomes. Ils ont ajouté que d'autres questions moins urgentes seraient reportées après la signature de l'accord par Yas-

ser Arafat et Yitzhak Rabin.

«Nous allons également laisser deux ou trois problèmes qui devront être réglés par M. Arafat et M. Rabin», a dit Nabil Chaat.

Des critiques venues des rangs de l'OLP ont reproché à la délégation conduite par Nabil Chaat de faire trop de concessions à Israël.

L'ancien négociateur palestinien aux pourparlers de paix de Washington, Haidar Abdel-Chafi, avait déclaré lundi qu'un accord qui ne mettrait pas fin aux colonies juives dans les territoires occupés «manquerait de légitimité» et ne serait donc pas contraignant pour les Palestiniens.

Nabil Chaat lui a indirectement répondu hier en soulignant qu'il avait fait appel à des juristes arabes et américains pour qu'ils «examinent le document palestinien et nous aident à être absolument sûrs avant de signer que nous pourrions vivre avec ce que nous signons».

«Je garde mon sourire aux pires moments parce que j'ai bon espoir que nous parviendrons à rendre justice à notre peuple et à la paix dans cette partie du monde», a-t-il ajouté.

Il a indiqué que Yasser Arafat arriverait aujourd'hui au Caire pour rencontrer le secrétaire d'Etat américain, Warren Christopher, qui va entamer une tournée au Proche-Orient.

LE DEVOIR

POLITIQUE

Le député de Saint-Léonard sur la sellette

Gagliano a rompu avec Cuntrera

JEAN DION
DE NOTRE BUREAU
D'OTTAWA

Alfonso Gagliano admet qu'il a commis «une erreur de jugement» en maintenant au sein de la clientèle de sa firme de comptabilité un membre en vue de la pègre italienne de Montréal. Mais il fait aujourd'hui remarquer qu'il a rompu toute relation professionnelle avec le caïd Agostino Cuntrera dès le 1er novembre dernier, soit au moment où il a été «informé qu'il y avait des problèmes».

Le député de Saint-Léonard et whip en chef du gouvernement libéral s'est retrouvé sur la sellette, hier à Ottawa, après la divulgation d'un reportage faisant état de ce que son entreprise familiale avait pendant plusieurs années compté au nombre de ses clients deux compagnies propriété de Cuntrera, impliqué en 1978 dans le meurtre d'un membre d'un clan rival.

«Si c'était à refaire, j'aurais probablement agi différemment. Mais nous sommes humains et il peut arriver que nous fassions des erreurs de jugement», a déclaré M. Gagliano, pressé de questions au sujet de cette affaire embarrassante pour un gouvernement qui a fait de la droiture l'un de ses chevaux de bataille électoraux.

Lors d'un long point de presse, le député a rappelé que Cuntrera, bien qu'ayant plaidé coupable, n'avait jamais été formellement condamné. De plus, a-t-il ajouté, sa propre bonne foi ne saurait être mise en cause ainsi que le démontrent le caractère strictement professionnel des relations par entreprises interposées et sa rapidité à agir dès qu'on l'a mis au courant du «problème».

«J'étais député depuis 1984, donc je ne suis plus depuis ce temps-là en pratique active. Alors, définitivement, ce n'est pas ce genre de questions que je me posais. Je me posais surtout des questions sur le pays», a-t-il dit lorsque interrogé sur la «pertinence» de maintenir des relations aussi délicates.

Le «problème» en question a été porté pour la première fois à la connaissance du gouvernement au lendemain des dernières élections, lorsque des rapports sur tous les députés libéraux ont été commandés à la Gendarmerie royale. Le rapport afférent à M. Gagliano portait un point d'interrogation relatif à ses clients.

Le premier ministre Jean Chrétien a dès lors demandé une enquête plus poussée, qui aurait, fin janvier, complètement blanchi son whip. Entre-temps, M. Gagliano assure avoir mis fin à ses relations d'affaires avec Cuntrera.

Aux Communes hier, M. Chrétien a d'ailleurs vigoureusement défendu son député, s'offusquant même de ce que le Reform Party ait soulevé une question à ce sujet. Il a attribué la divulgation de l'information à une «fuite» d'origine inconnue.

«Cet homme a été blanchi de tout soupçon par tout le monde. Il a notre appui. Je suis très fier qu'il soit membre de mon caucus. Le Parlement serait bien meilleur si nous avions davantage de Gagliano ici», a dit le premier ministre.

Quant au principal intéressé, il a convenu hier que l'affaire lui avait probablement coûté un poste au cabinet. Mais, philosophe, il a ajouté: «Il y a toujours des possibilités dans la vie, et on n'a pas toujours ce que l'on veut. On est responsables de nos propres gestes.»

Le député a quand même reproché aux journalistes d'avoir monté cette histoire en épingle tout en se demandant pourquoi *La Presse*, auteur de l'article, l'avait publié à ce moment alors que, selon lui, elle était au courant depuis plusieurs années.

M. Gagliano s'est également dit persuadé que les deux entreprises de Cuntrera pour lesquelles son bureau faisait des travaux de comptabilité n'étaient de toute évidence pas impliquées dans le blanchiment de l'argent provenant du trafic des stupéfiants.



Alfonso Gagliano

Débat houleux entre Johnson et Parizeau à l'Assemblée nationale

Les enjeux électoraux prennent forme

MICHEL VENNE
DE NOTRE BUREAU DE QUÉBEC

Daniel Johnson et Jacques Parizeau ont établi, chacun à leur manière, hier, l'enjeu central des prochaines élections provinciales, à l'occasion d'un échange de trois heures, qui a tourné à la prise de bec, à l'Assemblée nationale, l'un traitant l'autre de «grossier», le second qualifiant les réponses de son vis-à-vis d'«indignes».

Paradoxalement, le fédéraliste dit que l'enjeu, pour les électeurs, sera de choisir entre deux options constitutionnelles, tandis que le souverainiste pense que les élections doivent servir à juger le gouvernement. Pour le premier ministre Johnson, l'enjeu principal, «les vraies choses, le vrai choix» des électeurs, sera de choisir entre deux options incarnées par deux chefs et leurs équipes: «l'union économique ou l'illusion économique», donc entre le fédéralisme et l'aventureuse souveraineté.

Au contraire, pour le chef du Parti québécois, le scrutin va devoir permettre de «juger le gouvernement sur les actes qu'il a posés», non seulement depuis six mois que M. Johnson occupe le siège de chef de l'exécutif, mais depuis huit ans que les libéraux sont revenus au pouvoir.

«Ce gouvernement-là doit être jugé sur ses actes, sur ce qu'il a fait et n'a pas fait, sur l'état de déliquescence dans lequel il laisse l'économie du Québec», dit-il.

Dans ce contexte, dit M. Johnson, l'enjeu ne consiste pas du tout à savoir ce qu'en pensent les politiciens fédéraux qui seront, comme les autres intervenants, et malgré le respect qu'on leur doit, rien d'autre que des «gerants d'estrade» durant la campagne provinciale.

Participation de Chrétien

Si le premier ministre Chrétien désire venir au Québec en pleine campagne électorale provinciale, nul ne peut l'en empêcher, convient M. Johnson, qui s'abstient pour le moment de souhaiter sa participation ou non aux hostilités. Il se borne à dire que «la campagne est menée par le Parti libéral du Québec», dont il est le chef. «Les enjeux sont déterminés par nous». Il laisse entendre que si M. Chrétien souhaite aider le PLQ, c'est en favorisant la résolution de problèmes concrets, comme celui de la main-d'œuvre. «Il faut arriver à des résultats mesurables à un moment donné.»

M. Parizeau, quant à lui, ne voit aucun inconvénient à la participation de M. Chrétien, même s'il préférerait que le gouvernement fédéral s'abstienne de dépenser de l'argent à des fins électorales, bien que la loi le lui permette. «Dans un western, dit M. Parizeau, le meilleur vilain que vous pouvez avoir, c'est M. Chrétien». M. Parizeau se demande cependant si la participation du p'tit gars de Shawinigan aiderait vraiment M. Johnson. «Il est évident que M. Chrétien et son gouvernement sont en train de mettre le gouvernement de Québec dans une situation intenable, dit le chef péquiste. Ça va être difficile pour M. Chrétien de venir dire: ce sont de bien bons gars, vous devriez voter pour eux. Je sais pas comment M. Johnson va prendre ça, mais nous on va s'amuser.»

M. Parizeau a amené hier M. Johnson à prendre à son compte les années Bourassa, le forçant à défendre les politiques économiques antérieures à son assermentation, le 11 janvier. Le premier ministre s'est dit d'ailleurs «fier, absolu-

ment», du bilan économique du gouvernement Bourassa, que le chef de l'opposition a tenté de tailler en pièces.

A son vis-à-vis, M. Johnson a lancé: «J'ai hâte d'entendre l'alternative de l'opposition». Le premier ministre a fait valoir les efforts déployés par le gouvernement dans les domaines «d'avenir», la recherche-développement, les emplois scientifiques, le développement régional. Il rappelle les objectifs de son intervention: favoriser les exportations, stimuler la consommation et promouvoir les investissements.

La belle affaire, dit Parizeau: si les exportations sont à la hausse, c'est à cause de la faiblesse du dollar canadien et non pas des politiques du gouvernement; Johnson veut stimuler la consommation, son gouvernement a augmenté les impôts de quatre milliards en quatre ans, ce qui ralentit la consommation; quant aux investissements, ils sont en baisse depuis 1990.

Les deux hommes se sont lancés dans une bataille de chiffres en mettant en cause la compétence et la bonne foi de son vis-à-vis, interprétant différemment le même tableau d'un document officiel, s'accusant mutuellement d'avoir fait pire l'un que l'autre selon qui était au pouvoir.

A son vis-à-vis, M. Johnson a lancé: «J'ai hâte d'entendre l'alternative de l'opposition».

Le chef de l'opposition a par ailleurs forcé le premier ministre à raffermir le ton contre Ottawa en ce qui a trait à la réduction appréhendée des transferts fédéraux, et à faire preuve de compassion envers les personnes âgées et les malades atteints du cancer.

Jeudi dernier, M. Johnson avait estimé acceptable que le gouvernement fédéral diminue les transferts financiers aux provinces. Hier, aiguillonné par M. Parizeau, il a nuancé sa pensée. Ainsi, si le fédéral veut réduire les transferts, il doit respecter trois conditions: d'abord réduire ses dépenses propres avant de se tourner vers les provinces; ensuite doit s'abstenir d'envahir simultanément les champs de compétence provinciale; et le Québec doit continuer à recevoir sa part de ce qui reste, en toute équité.

Poussé par le chef du Parti québécois, le premier ministre Daniel Johnson s'est engagé à n'imposer aucun ticket ou tarif aux malades atteints de cancer, comme le proposait une directive de l'ancien ministre de la Santé. «Il y a des choses qui ne se font pas», dit-il. «Le gouvernement n'a aucune intention d'imposer à des gens qui sont dans une situation tragique, atteints par le cancer, d'ajouter à leurs soucis, des soucis d'ordre financier.»

L'autonomie dernier, le ministre Marc-Yvan Côté avait proposé de réviser la circulaire *Malades sur pied* pour imposer aux cancéreux qui vivent toujours à la maison un ticket de 20\$ pour chacun de leurs traitements de chimiothérapie. Devant le tollé, le ministre a suspendu la directive, a créé un comité qui doit faire rapport sur le sujet plus général de la distribution des médicaments gratuits. M. Johnson a posé comme une «balise» aux travaux du comité, son veto à tout tarif dans ce domaine.

«La campagne est menée par le Parti libéral du Québec», dit-il. On n'est pas en campagne électorale encore. On a des dossiers qu'on a à traiter, au titre des pouvoirs, au titre de la main-d'œuvre. Je redis que les sans emplois n'ont pas à attendre. Faut arriver à des résultats mesurables à un moment donné.

Effluves

JEAN DION
DE NOTRE BUREAU
D'OTTAWA

La campagne électorale provinciale au Québec n'en finit plus de ne pas commencer, mais à Ottawa, on peut déjà humer ses effluves avant même ceux des tulipes.

Et Lucien Bouchard espère de tout cœur que son vis-à-vis Jean Chrétien sautera dans la mêlée, sans quoi ce sont les... souverainistes, croit-il, qui partiront désavantagés.

«Je voudrais qu'il vienne. Je veux beaucoup qu'il vienne, qu'il passe 45 jours au Québec durant l'élection. Cela serait bon pour nous», n'a pu s'empêcher de railler hier M. Bouchard, un large sourire aux lèvres, au terme de la période des questions quotidienne aux Communes.

Les propos du chef bloquiste faisaient suite à une sérieuse prise de bec en Chambre, lors de laquelle l'opposition officielle, faisant allusion à la Loi électorale du Québec qui permet au gouvernement fédéral de faire campagne comme bon lui semble, voulait connaître les intentions d'Ottawa à cet égard.

«Avez-vous peur que je fasse campagne au Québec?» a aussitôt répliqué le premier ministre, frondeur, au grand plaisir des députés libéraux présents. «Je vais certainement trouver des occasions pour dire que ce sera un désastre pour les Québécois si les séparatistes sont élus.»

Pour le whip du Bloc, Gilles Duceppe, il ne s'agissait pas d'empêcher M. Chrétien de venir prendre la parole pendant la campagne, mais plutôt de l'inciter «à ne pas dilapider les fonds publics à des fins partisanes».

Les souverainistes ont encore en mémoire la stratégie fédérale utilisée lors du référendum de 1980, dont la campagne avait coïncidé avec un déploiement massif de publicité en faveur de l'unité nationale.

Cette fois, on semble cependant moins craintif. «Nous n'avons pas peur. Nous leur demandons simplement de respecter une loi démocratique», a dit M. Duceppe. Car «nous ne voudrions pas payer pour des coups de la Brink's à même l'argent qu'on envoie à Ottawa comme il (le fédéral) l'a fait dans le passé», ni pour «vanter les Rocheuses».

M. Chrétien a promis qu'il n'abuserait pas de ses privilèges de premier ministre, tout en ajoutant qu'Ottawa conservait son droit de parole dans tout scrutin provincial et qu'il avait l'intention de s'en servir.

Puis, en guise de quolibet à ses adversaires: «Mais je pense que M. Johnson n'est pas comme M. Parizeau, il n'a pas besoin de l'aide du fédéral pour gagner ses élections.» Le premier ministre a par ailleurs mis le Bloc au défi de se tenir lui-même coi pendant la lutte électorale.

«Si le député veut me promettre que, chaque député du Bloc québécois et chaque employé dans les bureaux de comité ne participeront pas du tout à l'élection, qu'ils vont faire leur devoir, comme députés et rester à Ottawa, je vais lui promettre de rester à Ottawa moi aussi. Les 54 députés du Bloc ont des employés payés par le fédéral pour s'occuper des problèmes fédéraux et ils ne devraient pas faire la promotion de la séparation du Québec avec l'argent du fédéral», a-t-il tonné sous une nouvelle ovation.

Au Bloc, on répète que les employés des bureaux de circonscription et parlementaires devront obtenir un congé sans solde ou utiliser leurs moments libres, sans rémunération, s'ils veulent travailler à la cause péquiste. Quant aux députés, ils resteront à Ottawa si le Parlement siège, a assuré M. Duceppe.

«C'est le meilleur endroit où l'on puisse être. C'est ici qu'on peut demander ce qu'il advient des promesses de Johnson au Québec. La plupart du temps, le gouvernement fédéral ne ce que M. Johnson affirme. C'est l'illustration parfaite de la contradiction fédéraliste», a mentionné le député.

FRESQ

Fonds de recherche pour l'étude sida Québec

Comité des personnes atteintes du virus d'immunodéficience humaine du Québec



désirent remercier tous ceux qui ont fait un don ainsi que le réseau de Télévision Internationale TV5 pour leur généreuse collaboration au succès de notre levée de fonds dans le cadre de l'émission spéciale.

TOUS CONTRE LE SIDA

Votre don fait notre force. Appuyez-nous.

— oui, je fais un don de \$ pour un avenir meilleur.

F.R.E.S.Q.
Case Postale 51, Succursale 'Snowdon'
Montréal, Qc H3X 3T3 • Tél.: (514) 489-0425 • Téléc.: (514) 489-4276

Nom _____

Adresse _____ App. _____

Ville _____ Code Postal _____

Tél.: (Rés.) _____ Tél.: (Affaires) _____

Chèque VISA MasterCard Carte numéro _____

Pour un don de 25 \$ et plus, vous recevrez un reçu pour fin d'impôt.
Enregistrement numéro 0958553-13

Le F.R.E.S.Q. et CPAVIH vous remercient



À NE PAS MANQUER... À NE PAS MANQUER... À NE PAS MANQUER... À NE PAS MANQUER...



La recherche média... UNE ASSURANCE TOUS RISQUES?

L'Association de la Recherche en Communication du Québec (ARCQ) est heureuse d'annoncer la tenue de son 15^e congrès annuel. Ce Congrès est conjointement organisé avec le Groupe de travail en recherche et développement de la Grappe médias du ministère de la Culture et des Communications.

Ce congrès se veut une occasion de débattre du rôle de la recherche avant, durant et après le développement d'un produit médiatique. D'une durée d'une journée et demie, sa formule favorisera pleinement les échanges de points de vue entre les artisans, créateurs, décideurs et chercheurs du monde des médias.

4 et 5 mai 1994

Hôtel des Gouverneurs de la Place Dupuis à Montréal

Ce projet a été réalisé grâce à la participation financière des organismes suivants:

- LE MINISTÈRE DE LA CULTURE ET DES COMMUNICATIONS • TÉLÉFILM CANADA •
- LE FONDS DE TÉLÉVISION MACLEAN HUNTER • LA SOCIÉTÉ GÉNÉRALE DES INDUSTRIES CULTURELLES (SOGIC) • PATRIMOINE CANADIEN • RADIO-QUÉBEC •

Pour renseignements et inscription, prière de contacter le secrétariat de l'ARCQ au no.
(514) 341-6666



VUES D'AFRIQUE

Les 10èmes Journées du cinéma africain et créole

du 28 avril au 7 mai 1994

Plus que 2 jours pour acheter vos billets!
Chaque billet donne droit à une bière gratuite.

Tél.: (514) 288-2020

10ème anniversaire! Le jeudi 28 avril

SOIRÉE D'OUVERTURE au METROPOLIS

avec Lorraine Klaasen (Musique d'Afrique du Sud), Africa N°1 (Musique zairoise), La Famille Botte.

Danse! Surprises! Prix! Une ambiance du tonnerre!

8\$ à l'avance - 10\$ à l'entrée

LE DEVOIR

QUÉBEC

La lecture...

PASSIONNEMENT

Le Salon du livre ouvre ses portes aujourd'hui

RÉMY CHAREST
CORRESPONDANT
À QUÉBEC

C'est ce matin, à 11h, au Centre municipal des congrès, que s'ouvrent les portes de l'édition 1994 du Salon du Livre de Québec, avec toute sa séquence d'animation, de tables rondes, de conférences, de rencontres d'auteurs et de chasse à l'autographe.

L'inauguration officielle aura toutefois lieu en fin d'après-midi, avec la présentation du premier Gala du Salon du Livre au théâtre Capitoile. Cette nouvelle activité cherche à rehausser l'attention accordée aux prix littéraires du Salon, refondus cette année sous le titre de Prix Desjardins. Complété par des prestations de la Bande Magnétique, de l'Ensemble Anonymus, du mime Omer Veilleux et du comédien-chanteur Christian Vézina, le gala consiste principalement à la remise de prix pour un premier roman, pour la poésie, la nouvelle, la littérature jeunesse et l'essai. La présentation-spectacle sera aussi l'occasion de remettre les premiers Prix

des libraires du Québec, soit un prix pour le roman québécois et un pour le roman étranger de l'année.

Le gala particulièrement, mais aussi l'ouverture de nouveaux amphithéâtres pour fins de conférences et d'animation, ainsi que l'expansion constante des activités d'animation démontrent la manifeste intention des organisateurs du Salon de poursuivre la croissance qui se fait sentir depuis la réorganisation de l'activité il y a quatre ans. La fréquentation, tombée sous la barre des 20 000 visiteurs il y a quelques années, est passée de près de 25 000 en 1992 à près de 30 000 l'année dernière.

Les premiers visiteurs s'intéressent vraisemblablement à une invitée de choix, Benoîte Groult, qui présentera ce soir, à 19h, à l'Amphithéâtre 1 du Salon, une conférence intitulée *La philosophie du mépris, ses conséquences culturelles, politiques et linguistiques pour les femmes*, dans la foulée de son dictionnaire de 2000 ans de misogynie, *Cette mâle assurance*. Après que le Salon ait fêté les uns, Mme Groult s'emploiera donc à faire leur fête à d'autres...

Elle redonne au Québec une partie de sa mémoire

Les Archives nationales achètent à prix fort 4000 photographies de l'Américaine Lida Moser représentant le Québec rural des années cinquante

SERGE LAPLANTE
LE DEVOIR

Québec — Grosse transaction pour les Archives nationales du Québec qui viennent de mettre la main sur un important fonds d'archives photographiques: plus de 4000 négatifs réalisés par la photographe américaine Lida Moser et qui témoignent magnifiquement du Québec rural des années cinquante.

C'est un peu par hasard, grâce à la présence opportune d'une caméra de la société d'Etat, qu'on a appris le passage à Québec, la semaine dernière, de Mme Moser. La vieille dame de 75 ans a fait le voyage depuis North Hampton, au Massachusetts, afin de «livrer» aux Archives nationales la moitié la plus convoitée de son fonds, une série de clichés faits au Québec à l'été 1950. On a, pour l'occasion, accroché à la hâte quelques-unes des photographies. Sans chercher à dissimuler l'événement, explique André Beaulieu, responsable de l'acquisition des archives privées, l'institution aurait préféré annoncer la transaction cet automne, une fois livrée la seconde moitié du fonds et complété et le processus d'inventaire et d'identification des négatifs, à l'occasion d'une exposition d'un an qu'elle se propose de présenter au public pour publiciser l'affaire.

Acquisition de taille

Car l'acquisition est de taille, tant par la somme engagée que par son intérêt historique. Il est en effet inhabituel que les Archives nationales du Québec, qui n'ont pour ainsi dire aucun budget d'acquisition pour les archives privées, payent une forte somme pour acheter le fonds d'un particulier. L'institution émet plutôt des reçus d'impôts, comme elle l'a fait encore récemment pour les ex-ministres qui ont fait dépôt de leurs archives.

Mme Moser demandait 125 000 \$ US, soit près de 170 000 \$ CAN, pour ses archives photographiques relatives au Québec. L'Institution aurait enlevé l'affaire pour le tiers du prix demandé, soit 60 000 \$ CAN, après avoir fait faire sa propre évaluation de la collection. Grâce à l'aide du fédéral, elle ne payera que la moitié de la somme; il y a apparemment au ministère des Communications un fonds réservé justement à rattraper au pays des biens culturels d'importance nationale.

Un reportage pour Vogue

Jeune photographe, Lida Moser obtint carte blanche du magazine *Vogue* pour réaliser le reportage annuel de la revue sur la Canada. Du pays elle ne verra finalement que le Québec, car Paul Gouin la persuada de l'accompagner dans la tournée ethnologique du Québec (en limousine gouvernementale) qu'il entreprenait à l'été 1950 avec Lacoursière et Savard.

Bien vite on surnomme ce curieux équipage «les quatre mousquetaires». A chaque village, Paul Gouin part à la recherche de l'artisanat local, l'abbé F.A. Savard à celle de «la vraie culture québécoise», Luc Lacoursière à la poursuite de vieilles chansons. Lida Moser, pour sa part, tire des photos savoureuses et pleines de sensibilité de la vie rurale d'alors.

De retour à New York, ses photos font sensation. Elle sont publiées dans les éditions américaine et britannique de *Vogue*, dans les magazines *Look* et *London Illustrated*, dans les quotidiens *New York Times* et *Herald Tribune*. Au Québec, les photographies de Lida Moser resteront inédites jusqu'au reportage («En ce temps-là... Le Québec d'il y a 25 ans vu par une photographe new-yorkaise») que lui consacre *Perspective* en décembre 1975. L'acquisition des Archives nationales redonne au Québec une partie de sa mémoire.

EN BREF

LECOLE NATIONALE DU CIRQUE À LÉVIS

(SL) — Le Carrefour des arts du cirque, qui se déroulera à Lévis du 15 au 22 mai, présentera pour la première fois à l'extérieur de Montréal le spectacle annuel des 44 élèves inscrits au secteur professionnel de l'École nationale du Cirque, intitulé cette année *Le feu sacré*. Luc Toupin, directeur général, et Paul Vachon, directeur artistique et ex-res-

pensable du volet arts de la rue au Festival d'été de Québec, dévoilaient hier la programmation officielle de cette grande fête qui remplace les Fêtes populaires Desjardins qui se déroulaient traditionnellement en août. Le Carrefour proposera une série de 10 représentations du spectacle de l'École sous l'ancien chapiteau de 1600 places du Cirque du Soleil, installé aux Galeries Chagnon, et une cinquantaine d'autres un peu partout dans la ville.

Commission scolaire protestante Greater Québec

Les anglophones se séparent des francophones

Les commissaires appliquent avant le temps la loi 107 sur les commissions linguistiques

SERGE LAPLANTE
LE DEVOIR

Québec — La commission scolaire protestante Greater Québec a décidé de transférer dans une nouvelle commission scolaire linguistique tout son secteur anglophone. Les commissaires ont également décidé de réduire le territoire de la Greater Québec à celui de la Commission des écoles catholiques de Québec et d'emporter avec eux les actifs de la commission scolaire — neuf écoles ainsi que des immeubles administratifs et de services —, évalués à 16,8 millions\$.

Cette décision, prise par un vote majoritaire (à cinq contre quatre) à la suite d'une proposition du commissaire francophone Robert Mathieu lors d'une séance extraordinaire tenue le 19 avril, aura pour effet de «séparer» les protestants anglophones des protestants d'expression française qui s'étaient joints à Greater Québec il y a une quinzaine d'années. Locataires de leurs écoles, ces derniers s'en retrouveront les mains vides, avouent-ils, en plus de voir une large part de leurs élèves forcés de s'inscrire dans d'autres commissions scolaires — plus de 80% d'entre-eux ne demeurent pas sur le territoire de la CECQ. Ils se plaignent enfin de se voir ainsi dépouillés des instruments nécessaires à la gestion d'une commission scolaire.

Objection constitutionnelle

Les commissaires francophones veulent plutôt conserver la Greater Québec avec son territoire actuel, sa confessionnalité protestante, et en

appelleront des dispositions de la Loi sur l'instruction publique afin que le ministère de l'Éducation partage équitablement les actifs entre les deux communautés, selon leur population.

Mais pour Jean-Paul Jacques, porte-parole des protestants francophones, l'objection de ces derniers est surtout fondée sur la réduction du territoire de la commission scolaire. Il évoque un jugement récent de la Cour supérieure qui dit que si le gouvernement permet la réduction du territoire d'une commission scolaire à une dimension plus petite que celle de la ville de Québec, par

exemple, il doit permettre la création d'une autre commission scolaire confessionnelle sur la partie en deçà des limites de la ville. C'est le cas pour Québec, par rapport à la CECQ. D'où une structure nouvelle et inutile. «Nous on dit: pourquoi mêler les choses inutilement? Pourquoi ne pas nous laisser le territoire tel qu'il est actuellement? Nos écoles sont sur le territoire de la ville de Québec mais notre clientèle s'étend de Thetford Mines jusqu'à Métis. Sur les quelques 800 élèves du secteur francophone, à peine 150 habitent le territoire de la ville de Québec».

Selon M. Jacques, la résolution qui vient d'être adoptée s'en va au comité Kenniff (le comité ministériel chargé de produire, d'ici le 30 juin, un rapport au ministre sur l'implantation des commissions scolaires linguistiques tel que le décrit la loi 107) et les protestants francophones s'en remettent maintenant à leur représentante, Christiane Constant, pour défendre leurs intérêts.

Les commissaires francophones veulent plutôt conserver le territoire actuel.

Cap-du-Salut cause encore de l'émoi

LE DEVOIR

Le projet de descente de Cap-du-Salut a encore une fois causé de l'émoi à Québec 2002, hier, après qu'un quotidien de Québec ait publié une nouvelle voulant que la Fédération internationale de ski émette un avis défavorable à propos du parcours proposé.

L'article du *Journal de Québec* citait un membre de la FIS, Christian Steudler, qui disait que la réaction des experts au projet était «plutôt négative» et que le site n'offrait pas «le plus haut niveau possible» pour ce qui est des critères de compétitivité. Chez Québec 2002, on a été quelque peu surpris de ces propos: le rapport de la Fédération reste encore à être déposé et surtout, personne ne connaissait le dit M. Steudler. Et pour cause: LE DEVOIR a obtenu copie d'une lettre du secrétaire général de la FIS, Gian Franco Kasper, indiquant que M. Steudler «n'a été impliqué dans aucune discussion officielle» concernant la descente de Cap-du-Salut et qu'il n'est en aucun cas impliqué dans le processus décisionnel à ce sujet.

Jean d'Ormesson La Douane de mer

le vendredi 29 avril de 19h à 20h, le samedi 30 avril de 15h à 16h et le dimanche 1^{er} mai de 13h à 14h.

ÉDITIONS GALLIMARD

Roger Grenier La Marche turque

le vendredi 29 avril de 18h à 19h, le samedi 30 avril de 17h à 18h et le dimanche 1^{er} mai de 12h à 13h.

ÉDITIONS GALLIMARD

Jean-Noël Pancrazi Le Silence des passions

le jeudi 28 avril de 20h à 21h, le vendredi 29 avril de 17h à 18h et le samedi 30 avril de 16h à 17h.

ÉDITIONS GALLIMARD

Chrystine Brouillet La Renarde Marie LaFlamme, tome 3

le samedi 30 avril de 16h à 17h.

ÉDITIONS DENOËL

Venez les rencontrer au stand Gallimard du Salon du livre de Québec

Du Sida

L'anticipation imaginaire de la mort et sa mise en discours

Chantal Saint-Jarre

le dimanche 1^{er} mai de 16h30 à 17h30.

ÉDITIONS DENOËL

John Saul Les Bâtards de Voltaire La dictature de la raison en Occident

le mercredi 27 avril de 19h30 à 20h30.

ÉDITIONS PAYOT

Thierry Lenain La Fille du canal

le jeudi 28 avril de 13h à 14h et le dimanche 1^{er} mai de 14h à 15h.

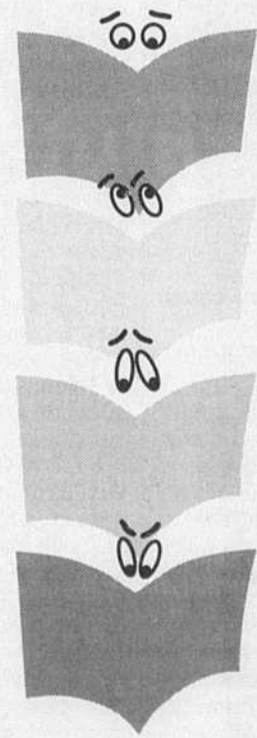
ÉDITIONS SYROS

Louis-Philippe Dalembert Le Songe d'une photo d'enfance

le samedi 30 avril de 17h à 18h et le dimanche 1^{er} mai de 15h à 16h.

ÉDITIONS LE SERPENT À PLUMES

La lecture...
PASSIONNEMENT



Ils écrivent POUR VOUS des livres sur tous les sujets et pour tous les goûts

Louise Desjardins, Nicolas Peyrac, Jean D'Ormesson, Michel Tremblay, Monique Proulx, Benoîte Groult, Arlette Cousture, Jean-François Lisée, Jacques Salomé, Turk, Pierre Morency, Sylvain Lelièvre, John Saul, Makyo, Jacqueline Harpman, Benoît Prieur, Francine Ouellette, Claire Dé, Élise Turcotte, Robert Solé, Stanley Péan, Amélie Nothomb, Tito, Chrystine Brouillet, Gilles Archambault, Douglas Glover, Bernard Arcand, Jean Carrière, Roger Grenier, Stéphane Bourguignon, Bernard Gilbert, Gisèle Lamoureux, Paul Ohl, Raymond Plante, Jean Provencher, Suzy Turcotte, Jean-Noël Pancrazi, Alain Gérard, Thierry Lenain, Colman, Solange Chaput-Rolland, Raymond Plante, Vincent Nadeau...

Ils seront au Salon avec plus de 200 autres!

Faites-vous plaisir, venez partager avec eux vos passions!

LE SALON
DU LIVRE

au Centre des congrès de Québec
Du 27 avril
au 1^{er} mai 1994



SALON DU LIVRE DE QUÉBEC

É D I T O R I A L

Les stratagèmes électoraux

Gilles Lesage

Les grandes manœuvres électorales sont commencées depuis belle lurette au Québec. Chaque jour, les escarmouches se multiplient. Hier n'a pas fait exception à l'Assemblée nationale. Durant plus de trois heures, le premier ministre et le chef de l'opposition ont échangé sur tout et sur rien, ce qui donnait à l'étude des crédits du chef du gouvernement l'allure d'un double soliloque en guise de répétition. L'exercice s'est poursuivi en Chambre, sans autre résultat que le plus prévisible qui soit, comme quoi MM. Johnson et Parizeau, bien campés dans leur rôle respectif, sont prêts à passer à l'étape suivante.

La veille, le directeur général des élections avait rappelé les grandes lignes de la loi et des règlements électoraux. Ainsi, si les règles concernant l'intervention des tiers sont bien explicites quant à l'interdiction, celle-ci n'affecte nullement les deux gouvernements, celui de Québec, évidemment, mais aussi celui d'Ottawa. Ceux-ci ne sont pas assujettis à la loi électorale québécoise, pas plus M. Johnson que M. Chrétien.

Aussi, ce dernier, à titre de premier ministre canadien, peut dépenser à sa guise et même, si le cœur lui en dit, inonder le Québec de publicité faisant la promotion du fédéralisme canadien.

Ca s'est déjà vu d'ailleurs, notablement lors du référendum québécois de mai 1980, alors que M. Chrétien jouait déjà un rôle crucial dans le gouvernement Trudeau. Il ne serait donc pas surprenant qu'il veuille frapper un autre grand coup — il s'y prépare déjà — en raison du contexte quasi référendaire et parce que le gouvernement est le seul, sur la scène fédérale, à pouvoir intervenir de façon massive. De fait, le Bloc québécois, en dépit de son titre d'opposition officielle, ne pourra faire aucune dépense électorale, à moins de la comptabiliser à ce titre. De sorte que l'appui de M. Lucien Bouchard et de ses ouailles outaouaises devra se limiter à leurs activités habituelles.

Avec raison, M. Pierre-F. Côté a pressé les partis fédéraux, y compris celui qui forme le gouvernement, à respecter non seulement la lettre, mais l'esprit de la loi québécoise. Ainsi, Ottawa devrait, même s'il n'y est pas tenu, s'imposer des limites, ne faisant pas de publicité à caractère partisan durant les 47 jours de campagne, de façon à ne pas influencer indûment le résultat des élections. C'est le bon sens même. Lundi à Ottawa, mardi à Québec, les porte-parole du Bloc québécois et du Parti québécois ont réitéré qu'ils se plieraient volontiers aux dispositions électorales mises au point sous M. René Lévesque, si rigoureuses soient-elles.

À l'Assemblée, reprenant cet engagement explicite, M. Parizeau a tenté d'amener le premier ministre à en faire autant. M. Johnson s'en est bien gardé, se contentant de dire que le choix se fera entre deux équipes et deux options — l'union économique ou l'illusion économique — et que tous les autres, y compris les partis fédéraux, seront « des gérants d'estrades ». Jolie formule, réplique bien ficelée. Toutefois, le chef du gouvernement se refuse à inviter son homologue fédéral à se plier à l'esprit de la loi de 1977. À ses yeux, « le chef de l'opposition cultivée, avec un art consommé, celui de la menace appréhendée ». Comme si les mauvais exemples de mai 1980 et même de septembre-octobre 1992 ne constituaient pas la vraie menace à l'équité du processus et à l'égalité des chances.

M. Parizeau insiste. M. Johnson se contente de

dire que la loi est connue, elle s'applique à tout le monde et, le cas échéant, le directeur général des élections fera les rappels qui s'imposent. En attendant, ce qui importe, c'est de discuter des « vraies choses », des options en lutte et des choix entre l'avenir et les illusions.

Précisément, on en est là. Mais qui retarde le débat? Qui farfigne et s'éternise, pendant que le Québec s'enlise? Qui, sinon le gouvernement qui s'accroche désespérément au pouvoir? Chaque jour qui passe, en effet, laisse entrevoir le pire scénario électoral: celui de la fin de l'été ou même, carrément, de l'automne. De l'inédit depuis la dernière guerre mondiale, il y a 50 ans.

M. Johnson et ceux qui l'entourent refusent de se rendre compte que l'échéance est inéluctable. Les libéraux tentent depuis janvier de nous faire croire que nous avons un « nouveau » gouvernement, comme s'ils n'étaient pas héritiers et tributaires des deux mandats qu'ils ont exercés depuis huit ans et demi. Le successeur de M. Bourassa, jouant au magicien, a bougé dans toutes les directions, prenant des décisions rapides, atténuant sa rigueur d'hier, se donnant une coquetterie nationaliste, comptant sur une remontée miraculeuse.

Après un bon départ, la dure réalité a rattrapé les libéraux. Le taux d'insatisfaction, qui avait légèrement fléchi en début d'année, est redevenu aussi lourd qu'il l'était avant le départ de M. Bourassa.

Quand trois Québécois sur cinq rejettent ainsi une équipe, c'est un indice terrible. Surtout que, chez les francophones à tout le moins, l'écart reste énorme en faveur du PQ.

M. Johnson compte sur la bonne humeur estivale, la relance de l'emploi, avec le coup de pouce des « infrastructures » fédérales, les « bonbons » du prochain budget, pour se remettre à flot. En attendant, il joue à cache-cache, au chat et à la souris, avec des amuse-gueule, des hors-d'œuvre et des trivialités. Pas de scrutin « hâtif », prétendent des libéraux inquiets. Après 57 mois, vous voulez rire de nous sans doute, farceurs cyniques. Attendre à la fin de l'été, mais pour faire quoi au juste? Continuer de négocier les mains dans le dos avec Ottawa? Jouer à la roulette électorale et refaire la pureté ternie de Loto-Québec et de son casino? Promettre de la manne aux Nordiques de Québec mais faire sécher les travailleuses des garderies?

Bien des mois et des énergies se perdent en vain, pendant que les urgences s'accumulent. Prétendre remonter la pente raide en faisant du rase-mottes, c'est chercher la quadrature du cercle. Tant qu'à y être, pourquoi ne pas prolonger le supplice jusqu'à la lie, déclencher les élections à la limite légale du 11 octobre, en vue d'un scrutin le 28 novembre?

Tout ce qui traîne se salit, selon le dicton. M. Johnson, qui se veut un gestionnaire ferme, rigoureux, austère et prudent, renie tous ces attributs en épuisant, les unes après les autres, toutes les entourloupes et astuces usées à la corde. Le boomerang le guette.

L E T T R E S

Le cri du cœur du sénateur

M. Jean Sansregret, du Mouvement Action Chômage de Montréal, votre « cri du cœur », je l'avoue, m'a touché... en plein cœur! En 1990, j'avais été fier de m'associer à votre combat contre un projet de loi infâme du gouvernement Mulroney qui, au lieu de s'attaquer au chômage, s'attaquait aux chômeurs.

J'admire toujours votre action et celle de vos camarades, mais je crois que vous avez tort de confondre les politiques réactionnaires des conservateurs avec la volonté clairement exprimée du gouvernement de Jean Chrétien de redonner aux Canadiens la dignité d'un vrai travail, tout en s'assurant que les chômeurs soient protégés et que les plus nécessiteux touchent des prestations plus élevées.

Ainsi, le programme d'infrastructure devrait créer 65 000 emplois directs et sans doute 130 000 emplois indirects, le Service Jeunesse mettra au travail près de 17 000 jeunes chômeurs.

Quant au programme destiné à aider les jeunes à faire la transition entre l'école et le milieu du travail, il devrait toucher 60 000 personnes.

En gros, on parle donc de 180 000 à 200 000 emplois nouveaux.

Sous les conservateurs, depuis 1989, les cotisations à l'assurance-chômage payées par les employeurs et les employés ont doublé.

À compter du 1er janvier prochain, le gouvernement réduira ces cotisations à 3%.

Résultat: il restera plus d'argent dans la poche du travailleur, et l'employeur sera en mesure de

créer de nouveaux emplois (environ 40 000 de plus que si on avait accepté la hausse du taux de cotisation prévue par l'ancien gouvernement).

Par ailleurs, le projet de loi que vous critiquez corrigera les mesures conservatrices concernant l'abandon volontaire de son emploi en faisant passer le fardeau de la preuve de l'employé à l'employeur.

Cela étant dit, je souhaite que le Mouvement Action Chômage de Montréal continue de défendre la cause des chômeurs envers et contre tous, y compris le gouvernement actuel, peut-être en n'oubliant pas que c'est un gouvernement libéral qui a inventé le programme d'assurance-chômage en 1940.

Jacques Hébert, sénateur
Montréal, 26 avril 1994

La crise politique haïtienne

Cent quatre-vingt-dix ans d'histoire commune, c'est-à-dire de lutte contre des puissances coloniales et néo-coloniales, n'ont pas su faire d'Haïti une nation: nous disposons, certes, d'un territoire; nous possédons une langue et un ensemble de croyances qui nous sont propres, qui expriment notre distinction et notre rapport au monde; mais la volonté indiscutable de vivre ensemble n'existe pas.

De fait, l'État, dont la mission essentielle dans toute société adulte est d'assurer à tous et à chacun sécurité et bien-être par une gestion efficace et rationnelle des ressources disponibles, a toujours été occupé par une camarilla cumulant toutes les formes de pouvoir civil et militaire.

Cet État s'est révélé pillard, patrimonial et centralisateur.

La crise politique dans laquelle

nous nous débattons depuis février '86, et dont l'enjeu est le contrôle de la coordination de notre espace économique par des classes ou fractions de classes autochtones et leurs alliés internationaux, s'explique largement par l'absence d'une classe dirigeante éclairée et d'une bourgeoisie résolument modernisatrice, une bourgeoisie qui envisage désormais « la vocation de l'élite » en termes de partenariat, d'échanges réciproques, bref de réformes structurelles.

La cristallisation de ces réformes qui doivent nous conduire à un État moderne, c'est-à-dire à l'institutionnalisation de normes abstraites et rationnelles de comportements inter-individuels ne relevant pas des amitiés, devra s'articuler autour des principes et valeurs suivants: libéralisme démocratique, industrialisation endogène et auto-propulsive, équité fiscale, respect des libertés des citoyens et décentralisation.

Ce nouvel État que nous voulons libéral et démocratique doit garantir à tous les Haïtiens, en quelque lieu qu'ils se trouvent, l'accessibilité au travail, à l'éducation, au logement, à l'eau potable et à la santé.

Cet État devra être un outil de promotion sociale et d'épanouissement individuel, le lieu d'affirmation des intérêts généraux de la collectivité nationale.

Mais l'effort de modernisation des structures politico-administratives d'Haïti, de construction d'un État national, démocratique et libéral n'a une possibilité d'aboutir que s'il est mené par un groupe d'hommes et de femmes disposant d'un solide outillage intellectuel, d'un sens patriotique très développé et d'une bonne dose de courage.

Rodrigue Jean, Ph.D.
Sainte-Foy, 6 avril 1994

COMMENT SE FAIRE DES AMIS



Super Patrick



NORMAN WEBSTER

Je demande pardon aux lecteurs estimés du DEVOIR, mais je ne peux me résoudre à parler de politique au lendemain du miracle du Boston Gardens. Les exploits de lundi soir de St-Patrick m'ont fait oublier toutes mes gentilles pensées au sujet de Jacques Parizeau et Lucien Bouchard et leur projet de bouleverser nos existences. A Montréal cette semaine, c'est le hockey qui compte. Rien d'autre!

Tant mieux. Il faut au moins une fois par année quelque chose pour nous distraire de nos préoccupations stériles sur la constitution et les chicanes entre gouvernements. Chez nous, cela arrive avec les séries éliminatoires. Nous trouvons une libération de notre hiver infernal dans deux mois de batailles, du sang, du cran et des exploits héroïques.

Les fans de culture se plaignent annuellement d'être privés des bulletins de nouvelles et d'autres émissions par le hockey télévisé. Tant pis. A mon avis, c'est pendant cette folie du printemps que Radio-Canada et la CBC sont les plus fidèles à leur mandat de refléter le Canada. Bernard, Peter et Pamela doivent l'accepter. C'est l'heure de Pierre Bouchard, Mario le bleu et Don le Cherry sur les ondes nationales.

(Confession personnelle: je déteste les bavardages de Cherry, au point de suivre mon hockey habituellement aux chaînes de langue française. Plusieurs de mes camarades dans mon équipe de *oldtimers* font de même. Peut-être que le grand Don fait plus pour le bilinguisme qu'il ne le croit.)

Autre confession: j'aime le hockey. Je l'aime sans nuance, j'aime chaque seconde de ce rituel annuel. J'aime surtout les soirées au Forum quand les Glorieux nous font rêver des vieilles années de gloire. Dans mon enfance, à Sherbrooke, on lisait les exploits de Maurice Richard, Henri, Dickie Moore et Boom-Boom. Maintenant c'est Carbo, l'implacable, Kirk Muller et Patrick-le-roi-de-tout-le-Québec. Quel gardien. Depuis sa crise d'appendicite, je connais tous les détails de sa plomberie interne, mais la source de son génie reste un mystère. Sa performance, samedi soir, après deux jours à l'hôpital, était la meilleure jamais vue — mieux que les vols réus-

sis par Tretiak contre l'Équipe Canada dans les séries des années 70. Puis, lundi soir, il s'est encore dépassé.

C'est dans les périodes de prolongation que les vrais héros se surpassent. C'est un spectacle impitoyable, presque unique dans le monde du sport. Pas de limite de temps, pas de *shootouts* décevants comme dans le soccer, rien que de l'action bouillante et brutale jusqu'à épuisement. Les Canadiens sont des gens mous et fragiles, pensez-vous? Allons donc!

La vérité est tout autre. Nous sommes plus résistants, plus coriaces qu'on le pense. Nous avons un climat et une géographie qui font à la plupart du monde. Nous travaillons plus fort que la plupart des peuples. Nous vivons dans une société relativement tranquille, mais notre passé militaire est presque sans égal. Il faut rappeler qu'avant les récentes années de prospérité, après la Deuxième Guerre mondiale, les Canadiens étaient considérés comme parmi les durs et tenaces de la planète.

C'est le hockey qui reflète cette ténacité. Je me souviens, quand je demeurais à l'étranger, du conseil que je donnais habituellement aux gens qui s'approprièrent à visiter mon pays. J'ai toujours insisté sur la nécessité de voir un match de hockey, de préférence dans une communauté éloignée des métropoles. Chicoutimi, par exemple, où la population vibre avec ses Saguenéens, ou dans une minière en Ontario, ou encore dans une de ces villes-carrefours des Prairies de l'Ouest. C'est là qu'on trouve le vrai Canada.

C'est un jeu dur, mais passionnant. Il y a des hockeyeurs austères qui passent toute leur vie dans la fosse aux ours, mais il y a aussi des Mario Lemieux ou des Gretzky qui nous emportent par leurs talents purs et leur génie de création sur la glace. Voir

Mario, sur une échappée, descendre sur un pauvre gardien de buts, c'est voir le matador avancer sur un taureau épuisé, son épée en main. L'héritier des Richard, Béliveau et Lafleur, il appartient aux Québécois; quel dommage qu'il se trouve à Pittsburgh.

Quel dommage que la direction des Nordiques n'ait pas appris la leçon numéro un du marketing: donnez aux clients ce qu'ils aiment. Dans le cas des Bleus, il est clair que leurs supporters aimeraient applaudir plus de francophones sur la glace — des joueurs qui aiment la Vieille Capitale au lieu de simplement la tolérer, qui demeurent là-bas toute l'année, qui s'expriment dans les journaux et sur les ondes, de vrais fils de la population québécoise. Il ne faut pas rêver de futurs Eric Lindros; il faut plutôt développer ses propres Mario Tremblay.

Et en parlant de marketing, on remarque l'orientation prononcée vers les États-Unis et les préoccupations américaines du nouveau régime de Gary Bettman dans la LNH. Ils ignorent les racines canadiennes du hockey et cherchent à l'implanter artificiellement dans les villes du Sud où l'on ne connaît la glace que dans les cocktails. Ça réussit au commencement comme spectacle de gladiateurs, mais est-ce que ça va durer? On remarque actuellement des espaces vides dans les gradins à Pittsburgh — dans les éliminatoires et avec Mario à l'attaque! Les gens qui ont le hockey dans l'âme ne sont pas en Floride mais ici, dans le Grand Nord où Howe-Gretzky-Richard sont parties intégrales de notre héritage.

Assez de commentaire politique. C'est le talent des grands joueurs qui doit nous préoccuper. Le coup de patin de Paul Coffey et Pavel Buré, héritiers de Guy Lafleur et Bobby Hull. La ténacité de Doug Gilmour, le nouveau Carbonneau. Le courage de chacun des six frères Sutter, et d'Eric Desjardins, de retour au jeu après avoir été assommé d'un coup de coude. Les réflexes presque incroyables de Félix Potvin, le nouveau Roy devant les buts.

Et, avant tout, Super Patrick lui-même. Où est le hockey du bon vieux temps? Ici, mes amis, ici. Voilà un athlète au sommet de sa profession, au sommet de sa carrière. Chez nous, au Forum, ce soir. Je vous y verrai.

À PROPOS

... de stress (1)

Selon les résultats de l'Enquête sociale générale de 1992 (ESG), une proportion considérable de Canadiens souffrent dans une certaine mesure de stress relié au manque de temps. La complexité, ou le nombre, des rôles que les gens doivent tenir aujourd'hui accentue ce stress.

Par conséquent, il n'est pas surprenant que ce soient les parents qui ont de jeunes enfants et sont tous deux occupés, particulièrement les mères aux prises avec des obligations professionnelles, familiales et personnelles,

qui risquent le plus de se sentir coincés par le temps. En revanche, les personnes âgées, dont la plupart ont fini d'élever leurs enfants ou quitté la population active, ou les deux, sont généralement celles qui souffrent le moins de ce genre de stress.

Avec le nombre sans cesse croissant de femmes qui entrent sur le marché du travail, le nombre de Canadiens qui se sentent souvent pressés par le temps n'est probablement pas près de diminuer.

Tendances sociales, Statistique Canada, H-93.

LE DEVOIR

FONDÉ PAR HENRI BOURASSA LE 10 JANVIER 1910

Directrice LISE BISSONNETTE

Rédacteur en chef BERNARD DESCÔTEAUX

Directeur de l'information BENOÎT AUBIN

Directeurs adjoints de l'information PIERRE BEAULIEU, ROCH CÔTÉ

Rédacteurs en chef adjoints JEAN-ROBERT SANSFAÇON, LUCIE LACAVAL

2050, rue de Bleury, 9e étage, Montréal (Québec) H3A 3M9. Tél.: (514) 985-3333

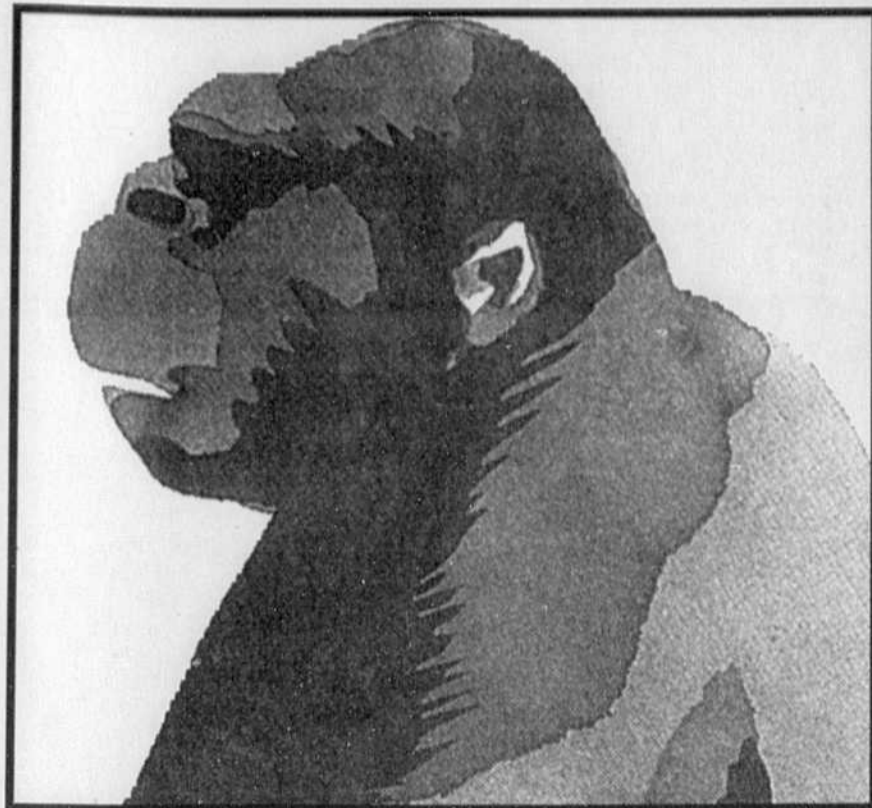
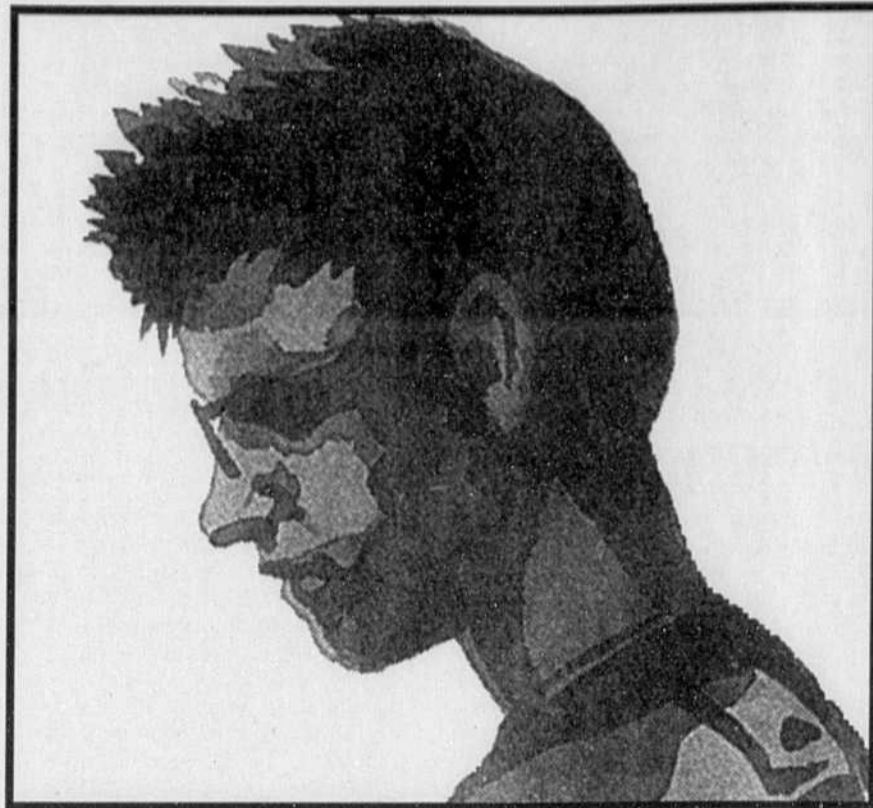
FAIS CE QUE DOIS

IDÉES

Les dieux de la terre

La biologie à l'encontre du sacerdoce féminin?

MARC HARVEY
Architecte



ILLUSTRATIONS THE NEW YORK TIMES

Les évêques des australopithecines auraient sans doute été des mâles. Mais il n'y a pas de raison biologique pour qu'il en soit encore ainsi, trois millions d'années plus tard. Il y a chez l'espèce humaine actuelle des signes biologiques d'une évolution dans le sens d'une atténuation progressive de cette différence de taille entre mâles et femelles, qui est le fondement du pouvoir mâle.

rem où règne le désordre et la confusion la plus totale, dominé par le vacarme permanent du combat des mâles, et où il n'est pas rare que des enfants meurent écrasés dans la mêlée ou carrément déchiétés par un mâle frustré!

Notons au passage que, s'il est difficile de percevoir la marque d'un créateur éclairé devant pareil spectacle, il faut tout de même reconnaître que le tout fonctionne puisque les générations d'éléphants de mer se succèdent et que la vie continue. La nature ne fait donc pas toujours «bien» les choses, et la création ressemble à un bricolage magistral où le sublime côtoie souvent le plus macabre, dans un débordement d'imagination débridée, surtout en matière de reproduction d'ailleurs.

Que dire en effet de la belle mante religieuse, sagement monogame, mais qui dévore le mâle pendant la copulation, en commençant par la tête, pour le soulager de ses inhibitions et lui permettre de compléter son «devoir» sur le pilote automatique, beaucoup plus efficace en l'occurrence. Dans ce cas, la différence de taille joue en faveur de la femelle, et on peut dire qu'elle excelle dans l'exercice du pouvoir! Mais revenons à notre propos.

En fait, les éléphants de mer représentent un exemple extrême d'un phénomène très répandu chez les mammifères. Ceux-ci sont en effet très majoritairement polygynes, c'est-à-dire que les mâles ont généralement accès à plusieurs femelles. Le dimorphisme sexuel, lui, varie d'une espèce à l'autre, mais s'accroît systématiquement en proportion du nombre de femelles auxquelles un mâle peut espérer avoir un accès exclusif (polygamie unimale), c'est-à-dire en fonction de la taille des harems qu'il peut espérer conquérir et contrôler.

Ainsi, chez nos proches cousins pri-

mates, le dimorphisme est-il beaucoup plus prononcé chez les gorilles, où un imposant mâle contrôle plusieurs femelles, que chez les chimpanzés où plusieurs mâles se partagent plusieurs femelles (polygamie multimale). Le gibbon, par contre, est monogame et les femelles ont la même taille que les mâles.

La protection des petits ne dépend donc pas du pouvoir et de la force des mâles, puisque toutes ces espèces s'acquittent parfaitement de leur devoir envers leur progéniture, quel que soit leur degré de dimorphisme. En fait, la protection des petits est presque toujours le fait quasiment exclusif des femelles, comme tout ce qui concerne les enfants d'ailleurs (chez les mammifères en tout cas), de la gestation à l'éducation en passant par l'accouchement et l'allaitement.

Les instruments du pouvoir

Et plus le dimorphisme est poussé, plus les mâles accumulent les instruments du pouvoir, muscles, dents, griffes, cornes, panaches, testostérone, plus ils sont irresponsables, occupés qu'ils sont à se battre pour la conquête et le contrôle d'un harem! Vive la concurrence! diront certains. Mais il faut voir que la dynamique qui permet à certains mâles de s'accaparer un important harem, prive évidemment tous les autres de la possibilité de se reproduire, et donc ironiquement, de la possibilité de veiller à la protection de qui que ce soit ou de maintenir l'ordre de quoi que ce soit, tout en consommant par contre, avec un appétit bien viril, les précieuses ressources de la collectivité.

Cette même dynamique condamne aussi le petit nombre des mâles dominants, à consacrer l'essentiel de leur énergie physique et mentale à la défense de leur pouvoir contre le harcèlement permanent de

leurs semblables laissés pour compte. Voilà le vrai visage du maintien de l'ordre dans la nature. Une agitation masculine si manifestement inutile et coûteuse, qu'elle conduisit à l'époque un Darwin confondu, à se demander pourquoi il y avait malgré tout presque toujours autant de mâles que de femelles dans la nature! Question troublante, longtemps demeurée sans réponse et dont la solution, relativement récente, fut au cœur d'un renouvellement extrêmement fécond de la théorie de l'évolution, mais dont l'évocation nous entraînerait malheureusement trop loin maintenant (voir *L'herloger aveugle* de Richard Dawkins, Lafont, 1989).

En attendant, et pour éviter de sombrer dans la dépression, revenons à l'espèce humaine. Où nous situons-nous au juste dans ce tableau bucolique? Par rapport à nos ancêtres australopithecines, nous sommes donc beaucoup moins dimorphiques, ce qui signifie sans aucun doute que les mâles humains passent moins de temps à se quereller inutilement, et s'occupent probablement beaucoup plus de leurs petits que leurs ancêtres ne le faisaient.

En fait, les petits humains, à cause de la taille de leur cerveau, naissent prématurément (passage pelvien oblige!) et demandent énormément de soins à la naissance. Les exigences du développement de ce cerveau prolongent ensuite considérablement la période de dépendance. Et ces deux facteurs ont certainement conduit l'espèce humaine à régresser sur la voie du dimorphisme pour s'engager sur celle de la coopération véritable entre les sexes (voilà qui, soit dit en passant, n'est pas étrangère à l'herpisme tout à fait remarquable de notre sexualité).

Force nous est de reconnaître cependant que par rapport à un idéal de partage

et d'équité, nous sommes encore très loin du but. Les oiseaux, par contre, sont à cet égard tout à fait exemplaires. Ce sont en effet des reptiles à sang chaud, et les besoins énergétiques de leurs petits sont si considérables, qu'il faut absolument une coopération de tous les instants de la part des deux parents pour assurer la survie de la couvée. Les oiseaux forment donc le plus souvent des couples monogames stables (oubliez le coq et sa basse-cour qui

Messieurs du clergé, pourquoi ne pas tenter un pas du côté de la coopération, d'égal à égal avec le sexe opposé, au sein de vos vénérables institutions?

pour autant identiques, loin de là. Les oiseaux mâles ont du panache en tout cas, et tout ce qui l'accompagne!

Ainsi, messieurs du clergé, plutôt que de chercher à justifier le pouvoir des uns sur les autres, en demeurant crispés dans votre pessimisme séculaire en matière de sexualité et de condition féminine (voir *Des évangiles pour le royaume des cieux* de la théologienne Uta Ranke-Heinemann, Lafont, 1990), pourquoi ne pas vous inspirer des oiseaux et tenter un pas du côté de la coopération, d'égal à égal avec le sexe opposé au sein de vos institutions vénérables? L'exemple aurait une portée considérable, ce me semble.

Dans une récente lettre au DEVOIR, le père Edmond Robillard invoque la biologie à la défense de l'inepugnable citadelle mâle du sacerdoce catholique romain. Ainsi, nos lointains ancêtres australopithecines affichaient un dimorphisme sexuel prononcé: les mâles étaient beaucoup plus grands et plus lourds que leurs consœurs. Et pourquoi en était-il ainsi? «Pour dominer leurs femelles, protéger leurs petits, faire respecter leur autorité!» de s'émouvoir le père Robillard, entonnant du même souffle un savoureux couplet sur les qualités et défauts respectifs des hommes et des femmes, qualités qui, par la providence divine sans doute, prédisposent les uns à toujours devoir s'en remettre à l'autorité et au pouvoir des autres, les mâles, dépositaires des qualités indispensables au maintien de l'ordre dans les familles et la société, séculière ou non!

Eh bien oui. Les évêques des australopithecines auraient sans doute été des mâles. Mais non, il n'y a pas de raison biologique pour qu'il en soit encore ainsi, trois millions d'années plus tard. Il y a en effet, chez l'espèce humaine actuelle, des signes biologiques évidents d'une évolution dans le sens d'une atténuation progressive de cette différence de taille entre mâles et femelles, qui est le fondement du pouvoir des mâles.

Et il y a des raisons biologiques de s'en réjouir et même d'appeler de tous nos vœux l'achèvement rapide du processus. Voyons donc ce qu'il en est de ce dimorphisme sexuel et du pouvoir qu'il engendre. Précisons d'abord qu'il s'agit d'un phénomène extrêmement répandu dans la nature, mais qu'il n'est pas toujours synonyme de force physique et de pouvoir. On peut parler de pouvoir lorsqu'apparaît une différence de taille entre les deux sexes d'une même espèce, une différence relative donc, qu'on retrouve d'ailleurs à toutes les échelles de la vie sexuée, du puceron à l'original.

Les attributs d'une espèce

Quels que soient les attributs de base d'une espèce, taille, muscles, crocs, griffes, ils sont en rapport étroit avec les exigences fonctionnelles de sa vie quotidienne, et le dimorphisme de taille n'est en fait, le plus souvent en faveur des mâles, qu'un supplément de ces mêmes attributs, accompagné, bien sûr, de la panoplie d'hormones et de programmes comportementaux nécessaires à l'utilisation de cet arsenal additionnel. Quelle est donc la signification de ce supplément? A quoi, et surtout à qui est-il bon au juste? Les quelques exemples suivants devraient permettre de le préciser.

Chez nos cousins les éléphants de mer tout d'abord (rappelons qu'en biologie nous sommes tous parents et que nous avons un ancêtre commun avec la laitière), le dimorphisme sexuel a été poussé à l'extrême. Les mâles sont gigantesques, jusqu'à cinq fois la taille des femelles. Qu'en est-il alors de l'ordre et de la famille, qui précèdent à bon droit le père Robillard?

Eh bien, pendant la brève période de l'année où elle peut prétendre au titre, sur une plage ensoleillée mais surpeuplée, chaque famille est en fait un immense ha-

La loi 116: souhaitée et souhaitable

Pour le déplaçonnement de la durée des conventions collectives

GHISLAIN DUFOUR
Président
Conseil du Patronat du Québec

Il est difficile pour le Conseil du Patronat du Québec (CPQ) de partager globalement l'analyse du projet de loi 116 modifiant le Code du travail, que font les centrales syndicales CSN, CEQ et FTQ et que publiait LE DEVOIR le 20 avril dernier.

Rappelons d'abord que l'article 65 de l'actuel Code du travail limite la durée des conventions collectives à trois ans. Impossible, légalement, de passer à côté de cette disposition. Cet article du Code est de ce fait perçu par les entreprises d'ici, et par les investisseurs potentiels, comme étant un irritant majeur. Les employeurs doivent en effet pouvoir profiter de la stabilité que leur procureraient des ententes de travail conclues pour une plus longue durée, dans le contexte du ralentissement économique actuel et surtout dans la perspective d'une éventuelle reprise.

Le projet de loi 116 propose d'assurer cette stabilité en abolissant la limite de trois ans imposée à la durée d'une convention collective.

Le Québec plus restrictif

Pour le Conseil du Patronat, il s'agit là d'une orientation heureuse pour les investisseurs potentiels mais également pour les entreprises d'ici qui ont déjà signé des conventions collectives de plus de trois ans, lesquelles n'ont actuellement aucune assise juridique et contreviennent de fait au Code du travail.

Rappelons d'ailleurs que le Québec est plus restrictif quant à la durée des conventions collectives de travail que l'ensemble des autres provinces canadiennes, puisque ces dernières ne limitent pas la durée maximale des conventions collectives. Le Québec gagnera donc à harmoniser son Code du travail aux autres dispositions lé-

gislatives en vigueur au Canada. Notre province ne fera ainsi que s'aligner sur l'ensemble des autres provinces canadiennes.

Mais ce qui est plus important, c'est que le fait de modifier l'article 65 du Code du travail pour permettre la conclusion de conventions collectives de longue durée, n'empêchera aucunement la conclusion d'ententes d'une durée de trois ans, de deux ans ou même d'un an, si tel est le désir des parties.

Ce qui importe, c'est que les parties puissent s'engager dans des ententes d'une durée qui cadre avec leurs propres besoins. La stabilité que vise le projet de loi 116 reposera dorénavant sur le libre arbitre des parties concernées, ce qui est tout à fait souhaitable.

En outre, le Conseil du Patronat du Québec ne peut qu'être d'accord avec le fait que le Québec tende vers une certaine libéralisation des lois du travail, permettant ainsi aux entreprises de tenir compte un peu plus de la concurrence à laquelle elles sont exposées et de l'environnement difficile dans lequel elles fonctionnent et ce, dans le respect, nous semble-t-il, des droits des parties.

Le CPQ n'est d'ailleurs pas d'accord avec la thèse de ceux qui affirment que cette disposition brime des libertés ou encore qu'elle irait à l'encontre de la Charte des droits et libertés de la personne.

En fait, la seule contrainte qui implique le projet de loi 116 est de faire en sorte que la convention



PHOTO ARCHIVES
Ghislain Dufour
«Le fait de permettre la conclusion de conventions collectives de longue durée n'empêchera aucunement la conclusion d'ententes d'une durée de trois ans, de deux ans ou même d'un an, si tel est le désir des parties.»

problème, nous n'aurions cependant aucune objection à ce que les travailleurs changent d'allégeance syndicale en cours de validité d'une convention collective, si les conditions de travail convenues étaient maintenues.

Il importe de plus de différencier, au regard de ce projet de loi, le droit à une convention collective et la liberté individuelle d'association. Rien, dans l'actuel Code du travail ni dans les modifications proposées par le projet de loi 116, n'empêche et n'empêchera un salarié d'adhérer ou de ne pas adhérer à l'association de salariés détentrice du certificat d'accréditation. Rien non plus n'empêche ou n'empêchera un salarié d'adhérer

à une association autre que celle détenant l'accréditation chez son employeur.

Nous sommes donc catégoriques: si le projet de loi 116 devait éventuellement être amendé pour permettre le maraudage syndical que réclame la CSN, la FTQ et la CEQ, il devrait parallèlement assurer la paix industrielle en liant le nouveau syndicat à la convention collective au moins jusqu'au terme de la sixième année suivant son entrée en vigueur. Le nouveau syndicat devrait être légalement tenu de respecter et de faire respecter l'entente, sans quoi le projet de loi 116 n'a plus de raison d'être.

Des assises juridiques

En résumé, le projet de loi 116 est essentiel d'une part pour donner des assises juridiques aux conventions collectives de plus de trois ans signées au cours des dernières années (contrats sociaux) et, d'autre part, pour permettre aux entreprises, notamment aux sociétés étrangères intéressées à investir au Québec, de mieux planifier leurs investissements.

Les temps changent et les entreprises ne planifient pas leurs investissements dans une perspective aussi courte que trois ans. Nous pouvons même affirmer que nous perdons des investissements à cause d'une disposition aussi limitative.

Plus fondamental: rien dans l'actuel Code du travail ni dans les modifications proposées par le projet de loi 116, n'empêche et n'empêchera un salarié d'adhérer à une association autre que celle détenant l'accréditation chez son employeur. Rien n'obligera non plus un syndicat à signer des conventions collectives de plus de trois ans s'il n'est pas d'accord avec des conventions collectives de longue durée: ce sera un élément négociable, comme tous les autres.

Nous croyons qu'il s'agit là d'une dimension essentielle qu'oublent nos centrales syndicales. Le projet de loi 116 ne les dépasse certes pas de leur pouvoir de négociation.

L'ÉQUIPE DU DEVOIR

LA RÉDACTION Journalistes: à l'information générale et métropolitaine: Sylvain Blanchard, Paul Cauchon, Jean Charrier, Louis-Gilles Francoeur (environnement), Kathleen Lévesque, Caroline Montpetit, Bernard Morrier, Isabelle Paré, Laurent Soumis, Guy Taillefer (adjoint au directeur de l'information); Jean-Pierre Legault (responsable des pages thématiques), Diane Précount (pages éditoriales); Jacques Grenier et Jacques Nadeau (photographies); à l'information culturelle: Michel Bélar (responsable), Stéphane Baillargeon, Roland-Yves Carignan, Pierre Cayouette (littérature), Paule des Rivières, Marie Laurier, Robert Lévesque, Odile Tremblay; à l'information économique: Gérard Bérubé (responsable), Robert Dufour, Claude Lévesque, Serge Truffaut, Claude Turcotte; à l'information internationale: Jocelyn Coulton (responsable), François Brousseau (éditorialiste), Antoine Char, Sylviane Tremblay, Clément Trudel; à l'information politique: Pierre O'Neill, Jean Dion (correspondant parlementaire à Ottawa), Gilles Lessage (correspondant parlementaire et éditorialiste à Québec), Michel Venne (correspondant parlementaire à Québec), Serge Chapleau (caricaturiste); à l'information sportive: Yves d'Avignon, Denise Babin, Rachel Duclos (communis), Marie-Hélène Alarie (secrétariat à la rédaction); La Documentation: Gilles Paré (directeur), Manon Scott, Serge Laplante (Québec), Rachel Rochefort (Ottawa); LA PUBLI-CITÉ Lucie Finsomneault (directrice), Jacqueline Avril, Lise Bourgeois, Brigitte Cloutier, Gylaine Côté, Johanne Guibea, Jean-Yves Guilbert, Christiane Legault, Monique Verreault (publicitaires); Micheline Turgeon, Olivier Zaid (communis); Michèle Bouchard (secrétariat); L'ADMINISTRATION Henry Riédil (contrôleur), Nicole Carmel (coordonnatrice des services comptables); Florine Cormier, Céline Furoy, Jean-Guy Lacas, Nathalie Perrier, Danielle Ponton, Danielle Ross, Linda Thériault (adjointe à l'administration); LE MARKETING ET SERVICE À LA CLIENTÈLE Christiane Benjamin (directrice), Johanne Briën (secrétariat), Manon Blanchette, Monique L'Heureux, Lise Lachapelle, Rachelle Leclerc-Venne, Jean-Marc Ste-Marie (superviseur aux promotions des abonnements); LA PROMOTION ET LES RELATIONS PUBLIQUES Guy-Renaud Kiroac (directeur); LA PRODUCTION Marie-France Turgeon (directrice de la production), Sylvain Darcy (directeur de l'information), Johanne Brunet, Danielle Cantara, Richard DesCormiers, Caroline DesRochers, Lynda Di Cesare, Marie-Josée Hudon, Michael Schneider, Christiane Vaillant. Les annonces classées et avis publics: Yves Williams (superviseur), Dominique Charbonnier, Marlene Côté, Sylvie Laporte, Pierrette Rousseau, Micheline Rusland. LE CONSEIL DU DEVOIR INC. Pierre Bourgeois (président), LA FONDATION DU DEVOIR Marcel Couture (président), Roger Boisvert (vice-président et directeur général).

LE DEVOIR

ACTUALITÉS

QUÉBEC Et l'autoroute électronique?

SUITE DE LA PAGE 1

d'appel, Thérèse Rousseau-Houde, qui écrivait que «Téléphone Guévremont relève de la compétence fédérale en tant que système de téléphone interprovincial.» Une compagnie de téléphone, si petite soit-elle, est engagée dans le commerce interprovincial, une compétence reconnue du gouvernement fédéral.

En plus de Téléphone Guévremont, le jugement de la Cour suprême s'applique à quatre compagnies de téléphone du nord de l'Ontario, Cochrane, Dryden,

Keewatin et Kenora Telephone Co., qui en étaient au même point dans leur contestation de l'autorité provinciale. Le Québec a sa Régie des télécommunications qui réglemente 16 compagnies et l'Ontario son Ontario Telephone Services Commission qui en compte une trentaine. Toutes ces entreprises sont regroupées sous la Canadian Independent Telephone Association.

Au ministère de la Culture et des Communications, on en était encore à supputer les conséquences de ce jugement. Paul Langlois, chef de cabinet de la mi-

nistre Liza Frulla, a indiqué, hier, qu'on ne savait si le jugement s'appliquait uniquement à Téléphone Guévremont. Dans un tel cas, chacune des 15 autres compagnies de téléphone devra se présenter en cour pour se défaire de l'emprise de la Régie québécoise. «Mais nous croyons savoir que la Cour suprême ne veut pas entendre autant de causes qu'il y a de compagnies de téléphone indépendantes», a-t-il souligné.

Cette décision de la Cour suprême vient sans doute compliquer l'implantation d'une autoroute électronique québécoise, un projet auquel le premier mi-

nistre Daniel Johnson a accordé son appui. Mme Frulla travaille actuellement à l'établissement d'une autoroute électronique de la francophonie, une initiative dont la portée pourrait être considérablement réduite.

En 1974, le Québec avait perdu toute compétence en matière de câblodistribution. En 1939, c'était la radiodiffusion qui passait entièrement sous la houlette du gouvernement fédéral. A l'heure actuelle, le ministère des Communications du Québec assume la responsabilité de Radio-Québec.

ÉLECTIONS

«La politique étrangère est le dernier de nos problèmes»

SUITE DE LA PAGE 1

temps pour que l'Afrique du Sud, qui avait réagi à sa mise à l'écart en se repliant sur elle-même, s'adapte à son retour dans la communauté internationale.

Un retour en douceur. Avec la bénédiction de l'ANC, le gouvernement de Frederik De Klerk a repris contact, bien avant les élections, avec les pays autres ennemis. Quant à l'intérêt de l'opinion publique pour l'ouverture sur l'étranger, il s'est ému après la participation du pays aux Jeux olympiques de Barcelone, en 1992, et l'appel à la levée des sanctions économiques, lancé par Nelson Mandela du haut de la tribune des Nations unies en septembre 1993.

En réalité, toutes les attentions sont focalisées sur la situation intérieure. Dans la construction de «la nouvelle Afrique du Sud», l'étranger n'est pris en considération qu'en fonction de sa capacité à investir dans le pays. «La politique étrangère est le dernier de nos problèmes», reconnaît Pieter Esterhuysen, directeur de l'Institut d'Afrique du Sud (AIS). Depuis des mois, le ministère des affaires étrangères vit dans l'attente. De son côté, l'ANC a un programme «pour le moins flou», comme dit un diplomate occidental.

Un siège aux Nations unies

Droits de l'homme et commerce. Tels sont les deux grands thèmes évoqués par les futurs gouvernants. «C'est une approche américaine», remarque-t-on au ministère sud-africain des affaires étrangères, dont les couloirs bruissent de spéculations quant au nom du futur chef de la diplomatie. Mais que «Pik» Botha garde son poste, qu'il soit remplacé par Thabo Mbeki, le président national de l'ANC, ou par un des ses amis, le changement à venir est attendu avec sérénité. Pour deux raisons: le mouvement de Nelson Mandela s'est focalisé sur les priorités intérieures et il a besoin, dans le domaine des affaires étrangères, du savoir-faire du gouvernement sortant. L'arrivée au pouvoir du Congrès national africain, au sein d'un gouvernement d'union nationale, devrait se traduire par l'intégration des membres du département des affaires internationales de l'ANC dans le corps diplomatique.

Sans qu'il y ait sureffectif, puisque le ministère est en pleine expansion, les représentations se multiplient à travers le monde. «Le ministère des affaires étrangères n'en sera que plus fort, estime le directeur général adjoint de la Chambre d'affaires sud-africaine (SACOB), Ron Haywood. Beaucoup de responsables de l'ANC ont vécu hors du pays, ils ont de bons contacts ailleurs en Afrique, au Maghreb, en Tanzanie, Zambie, Zimbabwe, Angola, au Mozambique, par exemple; ils contribueront à ouvrir des marchés.»

La «guerre froide» semble bien loin: fini le schisme idéologique entre le gouvernement blanc anticommuniste, qui a toujours bénéficié du soutien de l'Occident malgré les sanctions, et l'ANC, proche de tous les mouvements de libération du monde! Le ministère des affaires étrangères a certes traîné les pieds lorsque Cuba a fait part de sa volonté d'ouvrir une ambassade à Pretoria. Mais ce n'est plus qu'une question de temps. Et l'éventuelle installation d'un bureau de l'OLF, ou d'une représentation diplomatique libyenne, ne surprendrait plus personne.

Vingt ans après en avoir été exclue, l'Afrique du Sud devrait retrouver son siège aux Nations unies: Pretoria espère voir aboutir cette année les négociations en cours sur le montant de sa cotisation. La réintégration

au sein du Commonwealth est également prévue. Plus symbolique encore, l'Afrique du Sud deviendra dans deux mois, à l'occasion du sommet de Tunis, membre de l'Organisation de l'unité africaine (OUA). Elle est également invitée au sommet franco-africain qui se tiendra en novembre à Biarritz.

Isoler le pays de l'apartheid était autrefois l'un des rares sujets de consensus des pays membres de l'OUA. Aujourd'hui, ils font tous du charme à la «nouvelle Afrique du Sud». Alors que le Malawi fut jusqu'en 1992 le seul pays africain à disposer d'une ambassade à Pretoria, la Côte-d'Ivoire, le Gabon, le Lesotho, Madagascar, Maurice, le Mozambique, le Swaziland, les Comores et le Zaïre ont maintenant la leur. De nombreux autres pays africains sont présents, par le biais de bureaux de représentations ou de missions commerciales.

En deux ans, vingt-quatre missions diplomatiques africaines ont été ouvertes en Afrique du Sud. «Bien que son économie soit en déclin, l'Afrique du Sud est considérée comme très riche, selon les critères africains, note Pieter Esterhuysen, elle est vue comme le sauveur du continent.» Un espoir qui risque d'être déçu. Parce qu'il a une obligation historique envers ses frères noirs, une dette à payer pour le soutien reçu dans sa longue lutte contre l'apartheid, le Congrès national africain n'omet pas de promettre, dans ses projets de politique étrangère, qu'il «aidera à faire en sorte que les populations de l'Afrique ne soient pas oubliées ou ignorées par l'humanité», comme on peut le lire dans un document du département des relations internationales de l'ANC.

Réalisme et pragmatisme

Les nombreuses références au continent ne cachent pas, néanmoins, un certain réalisme. «Au cours des deux dernières années, on a fait des efforts pour prévenir les pays africains que leurs attentes étaient disproportionnées, que nous n'avions pas les moyens de les aider comme le font les pays occidentaux, et que de toute façon nous n'en avions pas l'intention, raconte un diplomate sud-africain. Certains pensent que ce sont les méchants Blancs qui leur disent ça, et que l'ANC ouvrira les coffres: mais il ne le fera certainement pas.»

Thabo Mbeki, l'un des principaux responsables de l'ANC, le confirme: «Nous n'avons pas l'intention d'aider financièrement le Gabon et la Côte-d'Ivoire, disait-il il y a quelques jours à des journalistes. En revanche nous sommes prêts à développer notre coopération économique avec ces pays.» Même réalisme pour ce qui concerne l'approche politique. «Nous ne jouerons pas les gendarmes de l'Afrique, affirme un diplomate, nous n'interviendrons pas dans les conflits internes.» Pour preuve: l'ambassade sud-africaine à Kinshasa n'a ouvert qu'après accreditation par les deux gouvernements zaïrois, celui du maréchal Mobutu et celui d'opposition d'Etienne Tshisekedi.

Un pragmatisme qui traduit la volonté de faire des affaires. «Le gros problème du continent africain, c'est son image: comment l'Afrique du Sud peut-elle contribuer à l'améliorer? Non pas avec la politique, mais grâce au progrès économique», dit, en homme d'affaires avisé, M. Haywood. «L'Afrique du Sud a beaucoup à offrir au reste du continent; mais nous croyons que le reste du continent a beaucoup à offrir à l'Afrique du Sud», stipule le document de l'ANC sur la politique étrangère. Le message est clair: si l'Afrique du Sud est un «géant» aux yeux de ses frères africains, ce «géant» est prêt à faire des affaires, mais pas la charité.

LOGICIELS Un tabac sur le marché de l'édition

SUITE DE LA PAGE 1

qu'il serait coûteux et difficile de moderniser. Elle risque aussi de compromettre les efforts de francisation du Journal de Montréal et ceux des autres quotidiens québécois qui relèquent actuellement cette technologie de pointe. Seules des publications comme L'actualité — qui ont opté dès le départ pour la version anglaise — seraient épargnées.

Les mesures de rétention des fabricants de ce produit-vedette, qui fait un tabac sur le marché de l'édition, occasionnent déjà plus d'un casse-tête et plus d'une dépense à ses utilisateurs québécois, en particulier à ceux qui ont fait le pari d'en utiliser toutes les composantes dans leur chaîne de production.

«LE DEVOIR est le premier quotidien qui utilise les versions françaises des produits Quark d'un bout à l'autre de sa chaîne de production, d'expliquer M. Sylvain Darcy, directeur du système informatique du journal. Récemment, la compagnie (Quark Inc.) a refusé de nous vendre directement les disquettes de contrôle et les versions mises à jour de QuarkXPress en français en nous invitant à nous approvisionner en Europe.»

Rejoint à Denver, l'adjoint au directeur du marketing de Quark Inc., M. John Letendre, a confirmé que ses produits n'étaient «plus disponibles» sur le marché québécois. Il a toutefois refusé obstinément d'expliquer les raisons de cette décision en référant toute question au responsable des relations publiques de la compagnie qui, lui, n'a retourné aucun des appels du DEVOIR.

Mais selon les témoignages recueillis dans l'industrie, l'insensibilité des businessmen de la rue Grant à Denver envers l'esprit de la Charte de la langue, votée sur la Grande-Allée à Québec, ne serait pas étrangère à ce revirement.

Pour des raisons plus mercantiles, le producteur craindrait en outre, comme d'autres concurrents, que des revendeurs européens viennent s'approvisionner au Québec à moindre coût. Le modeste marché québécois menacerait-il la stabilité de celui de l'Hexagone et de l'Europe des Douze?

«Il n'existe aucune disposition de la Charte de la langue française qui exige que les logiciels français soient vendus à des prix équivalents aux logiciels anglais», confesse Me Gilles Racine, secrétaire de l'Office de la langue française (OLF).

Certes, l'article 51 oblige l'étiquetage et les manuels en français, mais ne couvre pas la langue et le prix du logiciel. Seul l'article 141, introduit par l'entrée en vigueur de la loi 86 en décembre dernier, impose aux entreprises québécoises la francisation de leurs technologies.

Depuis l'an dernier, ministères et organismes gouvernementaux se sont en outre dotés d'une politique de francisation des technologies de l'information. Mais il n'y a aucune poignée légale pour contraindre un fabricant étranger. Certains s'adaptent volontairement à la réalité québécoise, comme Aldus qui vend son PageMaker français à un prix équivalent, mais reste moins apprécié des milieux de l'édition.

«Les gens de Quark se comportent comme des têtes de cochon», pour reprendre l'expression la plus tendre de M. Robert McDougall, directeur des systèmes de production de Quebecor, qui a assuré de 1992 à 1994 l'accession du DEVOIR à cette technologie de pointe.

«Ils ont vendu un produit, il faut maintenant qu'ils le supportent.»

M. McDougall trouve scandaleux qu'une institution francophone ait du se plier aux diktats du producteur américain qui a exigé il y a deux ans plus de 2000\$ pour des versions françaises de logiciels qui coûtent 900\$ en anglais.

Incidentement, la version multilingue et internationale de QuarkXPress, baptisée Passport, coûte encore plus cher.

À tel point, que l'ancien consultant dit recommander au Soleil de Québec, au Quotidien de Chicoutimi et au Journal de Montréal — qui lorgnent eux aussi du côté de cette technologie — de s'équiper de versions anglaises, quitte à acquérir l'extension Dashes D.A. qui permet des césures de mots en accord avec la langue de Molière.

Directeur des services informatiques au Journal de Montréal, M. Pierre Lépine, conserve lui aussi un souvenir impérissable de «la plus paranoïaque des compagnies en ce qui concerne la protection des logiciels».

En plus de se plaindre de «la distribution difficile» et de «la lourdeur administrative», Quebecor s'est récemment heurté au refus de la compagnie de Denver de lui fournir la version française de Quark Publishing System dont voulait se doter le quotidien de la rue Frontenac.

«On nous a répondu que les lois sur la protection du français posaient trop de contraintes et trop de coûts. On nous a dit d'aller nous approvisionner à l'extérieur des frontières du Québec.»

Exit un contrat de 225 000\$ pour équiper 75 postes de travail. «Le numéro un des quotidiens français d'Amérique» se voit ainsi poussé dans les bras de Shakespeare, ou plutôt, pour être plus précis, dans ceux d'Hemingway.

«Il y a des meilleurs citoyens corporatifs au Québec qui n'hésitent pas à y ouvrir des places d'affaires. On essaye et on essaiera de trouver des logiciels en français, mais il n'est pas exclu que nous nous contentions, faute de mieux, de versions anglaises qui nous garantissent un meilleur approvisionnement.»

Pour M. Yves Simard, directeur corporatif du distributeur Micro-Boutique, Quark surfe sur l'extraordinaire engouement dont il bénéficie au Québec.

«Tout le monde le veut. À Montréal, nous en vendons de 200 à 300 par année. Mais lorsque les clients considèrent les délais de livraison de service et le prix pour la version française, 95% préfèrent se taire et acheter l'anglaise.»

«Quark est une petite shop du Midwest qui considère l'Amérique du Nord comme un tout et le Québec comme un marché négligeable.»

Selon M. Laurent Bélisle, chef du service de technologies de l'information de l'OLF, il est fort probable que l'intransigeance de Quark masque une petite guerre commerciale à l'échelle mondiale.

«Comme pour la plupart des logiciels, le même produit est vendu deux fois plus cher sur les marchés français et européens. Pourquoi alors, viendrait-on écouler le même produit deux fois moins cher au Québec?»

L'an dernier, Microsoft a ainsi fermé temporairement le robinet de sa distribution au Québec pour contrer l'habitude qu'avaient pris certains distributeurs français de s'abreuver ici pour revendre à profit en Europe.

Assistons-nous à la mise en place du même genre d'embargo?

Chose sûre, explique M. Bélisle, «il demeure difficile de faire bifurquer la chaîne de distribution pour nous mettre (le Québec francophone) sur la chaîne internationale.»

«Les fabricants vendent leurs produits dans la langue qu'ils veulent, mais les grands utilisateurs, les gouvernements, les distributeurs et les consommateurs peuvent aussi exercer une influence positive.»

«C'est la poule ou l'oeuf», d'ajouter son collègue, Me Gilles Racine, qui croit que la demande peut aussi influencer l'offre.

Faute de pouvoirs coercitifs, l'OLF se dit prêt à agir comme «tête de pont» d'une action concertée du milieu de l'édition électronique. C'est à suivre.

«Au cours des deux dernières années, on a fait des efforts pour prévenir les pays africains que leurs attentes étaient disproportionnées, que nous n'avions pas les moyens de les aider comme le font les pays occidentaux, et que de toute façon nous n'en avions pas l'intention»

LAVALIN Des critiques sévères

SUITE DE LA PAGE 1

sionner. L'exposition propose un survol des principaux courants de l'histoire de l'art récente au pays. Elle est assez complète dans son genre, c'est-à-dire essentiellement centrée sur la peinture et les œuvres sur papier, qui comptent pour plus de 90% de l'ensemble de la collection (plus de 1150 œuvres sur 1300). Le reste rassemble à peine une centaine de sculptures et quelques tapisseries et céramiques. On y trouve même une trentaine de toiles qui datent du XIXe et du début du XXe siècle.

On est donc loin de l'installation, de la vidéo ou de la photo, les genres qui ont bien davantage marqué l'art contemporain au cours des dernières années. «De bien des points de vue, la collection Lavalin vient compléter notre propre collection», explique la conservatrice Josée Bélisle. Elle cite des statistiques montrant qu'environ les deux tiers des 480 artistes regroupés par Bernard Lamarre et ses complices (dont le spécialiste Léo Rosshandler) n'étaient pas représentés au musée. «Et puis, dans ceux qui l'étaient déjà, il y a des œuvres majeures», rajoute-t-elle.

En effet. Le partage d'une vision montre que Lavalin avait engrangé quelques chefs-d'œuvre incontestables, notamment des toiles de la mouvance automatiste des années 1940 et 1950: les Riopelle et les Borduas sont remarquables, et l'œuvre de ce dernier datée de 1959, intitulée «Noir sur blanc», est une pure merveille, qui vaut à elle seule le déplacement.

Il y a aussi d'autres belles surprises, notamment du côté des artistes canadiens anglais, dans cette collection qui rassemble tout de même 75% d'artistes québécois. Comme si cette fois, la faible quantité avait obligé à ne sélectionner que des valeurs sûres, comme Michael Snow Jack Shadbolt ou Jack Bush.

Et avec tout ça, on se rend compte que la critique de l'intégration au musée ne doit pas essentiellement porter sur la valeur marchande de la collection. L'établissement muséal a acquis les 1300 œuvres moyennant un emprunt de 5,4 millions \$ remboursable au gouvernement du Québec, sur cinq ans, alors qu'à elles seules, les 175 œuvres du Partage d'une vision doivent valoir une part appréciable de ce prix, ou la vaudront dans un marché moins morose.

Les problèmes sont ailleurs. À l'été 1992, de sévères critiques ont été formulées par les personnalités les plus en vue dans le milieu de l'art contemporain, notamment le galeriste René Blouin et le professeur Laurier Lacroix, de l'UQAM.

Eux comme d'autres ont notamment reproché au ministère de la culture (à l'époque, dit des Affaires culturelles) d'avoir imposé ses diktats au musée et surtout de lui avoir mis entre les pattes une collection ne faisant pas le poids, bourrée d'œuvres d'artistes de la relève ou en mi-carrière. Or, on apprend aujourd'hui que tout près de la moitié des 1300 œuvres (48%) ont été réalisées dans les années 1980 et relève pour une large part de ce jeune segment de la population artistique. «On acquiert aussi

des jeunes artistes, réplique alors Josée Bélisle. Une importante partie de la collection Lavalin aurait pu passer la sélection de notre comité d'acquisition.»

Tout de même, certaines œuvres n'auraient pas pu se retrouver dans les voûtes de la rue Ste-Catherine, ne serait-ce que cette trentaine de tableaux pré-modernes de Baillargé, Flamondon, Hamel ou Légaré, puisque le Musée d'art contemporain a pour mandat de collectionner des œuvres d'après 1939.

En 1992, certains critiques avaient suggéré à l'établissement de se départir d'une partie du lot de Lavalin, voire d'en remettre la plus grande part à la Banque de Prêt mise sur pied par le gouvernement du Québec. Mme Bélisle n'exclut rien, mais elle rappelle que le Musée est tenu de posséder une œuvre 15 ans avant de l'aliéner. Elle dit aussi que «la collection Lavalin forme un tout, intéressant en soi.» Il s'agirait en somme d'un témoignage sociologique sur les gens et maintenant les compagnies qui participent à la définition de l'histoire et du marché de l'art.

Mais justement, l'exposition *Le Partage d'une vision*, montre bien ce qu'est la collection Lavalin dans son ensemble: une collection de corporation, qui rassemble certains chefs-d'œuvre, mais où abondent surtout les petits formats et les genres assez conservateurs, bref tout ce qui peut s'exposer dans un bureau ou une salle de réunion. Cela est valable, mais est-ce bien «muséal», en plus à 1300 exemplaires?

Et sans faire de procès d'intention à l'ancien empire

d'ingénieurs, sans rien enlever à la générosité de son fondateur Bernard Lamarre, il faut aussi prendre conscience de certains motifs plus ou moins artistiques derrière toute cette entreprise de collection. Dans son livre Lavalin, Les ficelles du pouvoir (JCL, 1990), la journaliste Carole-Marie Allard a d'ailleurs tenté de montrer que la mise en valeur de cette collection, dans les années 1980, avait pour but de «contrer l'image négative faite à la compagnie dans les journaux», suite à des révélations sur ses manières douteuses d'obtenir des contrats gouvernementaux, par exemple sur le chantier olympique ou pour la construction de l'Usine Charles-J.-Des Bailleurs.

Dans son chapitre intitulé «La manipulation de l'opinion publique» (tout un programme), C.M. Allard retrace le cheminement qui a finalement mené à la construction d'une nouvelle image publique de Lavalin et de son dirigeant, appuyée sur le travail mécané de l'un et de l'autre. Cela aussi est très intéressant sociologiquement, mais fallait-il vraiment rajouter une caution muséale et post-mortem (avec catalogue en prime) à l'entreprise de relation publique de Lamarre-Lavalin?

Ce genre de campagne promotionnelle continue d'ailleurs. Les Fonds Mutuels Trimark ont ainsi co-produit un documentaire intitulé *Collections d'entreprises québécoises*, qui sera projeté pendant l'exposition. On y apprendra qu'elles moyennes et grandes entreprises d'ici collectionnent des œuvres et pourquoi, de leur point de vue. Comme quoi la controverse artistico-financière aura encore de quoi s'alimenter dans les prochaines années...

LE DEVOIR RENSEIGNEMENTS ADMINISTRATION	LES BUREAUX DU DEVOIR SONT OUVERTS: DU LUNDI AU VENDREDI DE 9H00 À 16H30	PUBLICITÉ AVIS PUBLICS (514) 985-3344 ANNONCES CLASSÉES (514) 985-3344 PUBLICITÉ (514) 985-3399 NUMÉRO SANS FRAIS 1-800-363-0305	SERVICE À LA CLIENTÈLE • Extérieur (sans frais) • 1-800-463-7559	DU LUNDI AU VENDREDI DE 8H00 À 16H30 2050, RUE DE BLEURY, 9E ÉTAGE, MONTRÉAL, (QUÉBEC) H3A 3M9	SERVICE DES ABONNEMENTS Les numéros de téléphone suivants sont valables pour le service de livraison par camelot et pour les abonnements postaux. Montréal (514) 985-3355
	(514) 985-3333 (514) 985-3333				